



Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

8217^e séance

Mardi 27 mars 2018, à 11 h 10

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Blok	(Pays-Bas)
<i>Membres :</i>	Bolivie (État plurinational de)	M. Inchauste Jordán
	Chine	M. Wu Haitao
	Côte d'Ivoire	M. Dah
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Haley
	Éthiopie	M. Alemu
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	M. Delattre
	Guinée équatoriale	M. Ndong Mba
	Kazakhstan	M. Umarov
	Koweït	M. Alotaibi
	Pérou	M. Meza-Cuadra
	Pologne	M ^{me} Wronecka
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M ^{me} Pierce
	Suède	M. Orrenius Skau

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions du 2139 (2014), 2165 (2014), 2258 (2015), 2191 (2014), 2393 (2017), 2332 (2016) et 2393 (2017) du Conseil de sécurité (S/2018/243)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 11 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions du 2139 (2014), 2165 (2014), 2258 (2015), 2191 (2014), 2393 (2017), 2332 (2016) et 2393 (2017) du Conseil de sécurité (S/2018/243)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République arabe syrienne à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, à participer à la présente séance.

M. Lowcock participe à la présente séance par visioconférence depuis Genève.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2018/243, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015), 2332 (2016) et 2393 (2017) du Conseil de sécurité.

Rappelant la dernière note 507 du Conseil de sécurité sur ses méthodes de travail (S/2017/507), je voudrais encourager tous les participants, aussi bien membres que non-membres du Conseil, à faire leurs déclarations en cinq minutes ou moins. La note 507 encourage également les orateurs appelés à faire un exposé à être brefs et à se concentrer sur l'essentiel, les engageant à limiter leurs observations initiales à 15 minutes ou moins.

Je donne la parole à M. Lowcock.

M. Lowcock (*parle en anglais*) : Comme tous les membres du Conseil le savent, le conflit syrien est entré dans sa huitième année. Lorsque les armes parlent, ce sont les civils qui en paient le prix – un prix implacable fait de violence épouvantable, d'effusion de sang et de souffrances indicibles. Ces derniers mois ont été parmi les pires à ce jour pour de nombreux civils en Syrie.

Aujourd'hui, je voudrais commencer par la situation dans la Ghouta orientale. Depuis l'adoption de la résolution 2401 (2018), le 24 février, les opérations militaires dans la Ghouta orientale, et en particulier les frappes aériennes, auraient tué plus de 1 700 personnes. Des milliers d'autres ont été blessés. Des attaques visant des infrastructures civiles critiques, telles que des installations médicales, continuent d'être signalées. Au moins 28 attaques contre des établissements de santé ont été signalées depuis la mi-février et plus de 70 incidents ont été confirmés depuis le début de l'année. L'Organisation mondiale de la Santé a indiqué que les attaques visant les établissements, les travailleurs et les infrastructures sanitaires, qui ont été enregistrées au cours des deux premiers mois de l'année, sont trois fois plus nombreuses que celles observées en 2017.

Dans la ville de Damas, au moins 78 personnes auraient été tuées et 230 autres blessées par des obus tirés depuis la Ghouta orientale ces dernières semaines. Cela inclut les 35 morts au moins et les dizaines de blessés signalés le 20 mars, lorsque le marché Kachkoul à Jaramana, une banlieue dans le sud-est de la ville, a été touché par une roquette. Des dizaines de milliers de civils ont été déplacés de Douma, Harasta, Sagba et Kafr Batna au cours des derniers jours et semaines. À ce jour, 80 000 civils auraient été emmenés à divers endroits de la ville de Damas et de la province de Rif-Damas. Près de 20 000 combattants et civils ont été transportés vers des sites dans le nord-ouest de la Syrie.

Près de 52 000 civils de la Ghouta orientale sont actuellement hébergés dans huit centres d'hébergement collectifs dans la province de Rif-Damas. Ce sont des populations déplacées qui pendant des mois ont eu un accès limité à la nourriture, aux soins médicaux ou à d'autres produits essentiels. Comme l'a dit le Coordonnateur des opérations humanitaires des Nations Unies, Ali Al-Za'tari, qui a rencontré certains d'entre eux et leur a parlé, ces gens sont « fatigués, affamés, traumatisés, et ils ont peur ». La plupart des centres d'hébergement collectifs n'ont pas les moyens ni les infrastructures nécessaires pour accueillir un si grand nombre de personnes. Ils sont surpeuplés à l'extrême et souffrent d'un manque grave d'installations d'eau, d'assainissement et d'hygiène de base. Il y a de graves préoccupations en matière de protection s'agissant des risques de violence sexuelle, des enfants non accompagnés et séparés et des restrictions à la liberté de circulation.

L'ONU n'est pas chargée de la gestion de ces centres. Toutefois, depuis le 13 mars, en collaboration

avec les partenaires humanitaires, elle a mobilisé une réponse rapide pour fournir aux personnes évacuées un appui de base en étroite coordination avec le Croissant-Rouge arabe syrien et d'autres partenaires locaux. À ce jour, plus de 130 000 articles non alimentaires ont été distribués, 130 toilettes d'urgence ont été installées et des services de transport par camion de l'eau ont été fournis à la plupart des centres d'hébergement. Des vivres pour nourrir plus de 50 000 personnes y ont également été acheminés. À cela s'ajoutent un total de 38 équipes sanitaires mobiles et 18 équipes médicales mobiles qui viennent en aide aux personnes qui en ont besoin dans ces centres.

Les organisations humanitaires ont également besoin d'accéder aux personnes qui sont toujours prises au piège dans la Ghouta orientale, en particulier à Douma, où les combats et le siège se poursuivent. L'ONU et ses partenaires sont prêts à acheminer à Douma de la nourriture pour 16 500 personnes, ainsi que des fournitures sanitaires, de nutrition, d'eau, d'assainissement et d'hygiène, mais les lettres de facilitation doivent être signées par le Gouvernement syrien.

Je réitère l'appel lancé par le Secrétaire général à toutes les parties pour qu'elles respectent pleinement le droit international humanitaire et le droit des droits de l'homme afin de garantir un accès humanitaire immédiat ainsi que la protection des civils, y compris en lien avec les déplacements et les évacuations. L'ONU et ses partenaires ont besoin d'un accès sans entrave à toutes les personnes touchées par la situation qui sévit dans la Ghouta orientale. Cela veut dire un accès aux zones où vivent encore des civils, ainsi qu'à celles par lesquelles ils transitent et vers lesquelles ils se rendent, telles des centres d'hébergement collectifs, afin que des mécanismes de protection efficaces puissent être établis en vue de décourager les violations éventuelles et de mettre en œuvre des mesures correctives en matière de protection.

La Ghouta orientale n'est pas le seul endroit où les besoins humanitaires continuent de croître. Dans le nord-ouest de la Syrie, ces dernières semaines, quelque 183 500 personnes ont été déplacées par les hostilités dans le district d'Afrin, situé dans la province d'Alep. La majorité, soit quelque 140 000 personnes, se sont réfugiées à Tell Rifaat; les autres sont parties à Noubl, Zahra, Manbej, Hassaké et alentour. Cet afflux massif de personnes déplacées met à rude épreuve les communautés d'accueil, qui sont déjà dépassées.

Il y a deux jours, le 25 mars, un convoi interinstitutions à destination de Tell Rifaat a acheminé une aide à quelque 50 000 personnes. Toutefois, dans l'ensemble, les partenaires humanitaires restent confrontés à des difficultés pour accéder de manière soutenue à la zone. En outre, l'accès à Alep pour les personnes déplacées du district d'Afrin fait actuellement l'objet de restrictions. Nous sommes particulièrement préoccupés par les évacuations médicales qui sont nécessaires d'urgence pour que les personnes gravement malades puissent se faire soigner dans les hôpitaux spécialisés de la ville d'Alep. Quatre décès dus à l'absence de soins de santé adéquats ont déjà été signalés.

Entre 50 000 et 70 000 personnes seraient toujours à Afrin. L'accès humanitaire à la ville et son périmètre extérieur est possible par le biais d'opérations transfrontières mandatées par le Conseil. Aujourd'hui, le Gouvernement turc nous a dit qu'il était prêt à accorder cet accès, et nous prévoyons d'y envoyer des convois dans un avenir très proche. Nous savons que les besoins sont considérables.

Dans la province d'Edleb, la situation demeure catastrophique, avec près de 400 000 personnes déplacées depuis la mi-décembre. Les capacités locales d'assistance sont au bord de la rupture. Des milliers d'autres personnes y arrivent maintenant de la Ghouta orientale, sans qu'il n'y ait ni sites ni abris disponibles pour la grande majorité d'entre eux. Ces derniers jours, nous avons reçu des informations faisant état d'une recrudescence de la violence dans la province d'Edleb. Selon des sources locales, le 20 mars, des frappes aériennes ont touché un abri de personnes déplacées à la périphérie du village de Haas dans le sud rural de la province d'Edleb, tuant au moins 10 personnes déplacées et en blessant 15 autres. Le 21 mars, des frappes aériennes visant le village de Kafr Battikh, qui se trouve également dans le sud rural de la province d'Edleb, auraient fait des dizaines d'autres victimes. Le lendemain, le marché central de la ville de Harem a été touché par des frappes aériennes, tuant 35 personnes, dont beaucoup de femmes et d'enfants.

Les frappes aériennes ont également repris, le 12 mars, dans le sud de la Syrie, avec des attaques signalées dans et autour de la ville de Deraa. Il n'y avait pas eu de frappes aériennes dans ces zones depuis la conclusion, l'année dernière, de l'accord sur la création d'une zone de désescalade dans certaines régions du sud du pays. Il s'agit là d'une évolution de la situation particulièrement fâcheuse.

J'en viens maintenant à Raqqa. Le 19 mars, nous avons reçu l'autorisation des autorités syriennes pour qu'une mission d'évaluation soit menée dans la ville de Raqqa par le Service de la lutte antimines, le Département de la sûreté et de la sécurité, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et l'Organisation mondiale de la Santé. Comme les membres du Conseil le savent, cela faisait un certain temps que nous attendions cette autorisation. Nous l'avons reçue le 19 mars.

Trois jours plus tard, le 22 mars, le Département de la sûreté et de la sécurité a déployé une équipe chargée d'évaluer la situation en matière de sécurité. L'équipe a conclu que même si la ville est considérée comme calme et stable, des risques considérables demeurent. Raqqa reste infestée de mines, de munitions non explosées, de restes explosifs de guerre et d'engins explosifs improvisés. Nous espérons que l'accès à Raqqa sera possible pour les livraisons d'aide humanitaire via Qamichli, Manbej, Alep, Hama et Homs, en fonction des arrangements opérationnels et logistiques. L'ONU et nos partenaires sont en train de préparer une mission d'évaluation humanitaire qui devrait avoir lieu la semaine prochaine.

J'en viens maintenant à Roukban, qui est située à la frontière entre la Syrie et la Jordanie. Le 8 mars, les partenaires de l'ONU ont reçu des autorités syriennes la permission d'organiser un convoi humanitaire au départ de Damas destiné aux populations dans le besoin le long de la frontière entre la Syrie et la Jordanie. La semaine dernière, le 19 mars, l'ONU a reçu la permission de s'associer à cette mission humanitaire. Les préparatifs sont en cours, et un premier convoi humanitaire devrait être envoyé prochainement. Comme le sait le Conseil, cela fait plusieurs mois que nous demandons une autorisation à cet égard.

Tandis que nous sommes réunis ici aujourd'hui, et que la fin du mois approche, nous avons pu atteindre environ 137 000 personnes dans le besoin grâce aux convois interinstitutions – c'est-à-dire les convois autorisés à franchir les lignes de front pour se rendre dans les zones assiégées et difficiles d'accès – qui sont parvenus à Tell Rifaat, Dar el-Kabiré et Douma. Cela représente une amélioration modeste, partielle, par rapport à la première partie de l'année, et ce grâce aux efforts extraordinaires de l'équipe sur le terrain et de certains acteurs présents autour de cette table. Cela dit, fondamentalement, il ne s'agit là que de miettes – on nous accorde un convoi ponctuel ici et là, souvent,

comme par hasard, peu de temps avant la tenue de la séance d'information mensuelle du Conseil.

Les 5,6 millions de Syriens qui ont cruellement besoin d'aide ne peuvent se satisfaire de miettes, et trois mois après le début de l'année, notre niveau d'accès est bien pire qu'il ne l'était à la même époque l'année dernière. Nous avons besoin de l'appui de tous les membres du Conseil et des membres du Groupe de travail sur l'accès humanitaire du Groupe international de soutien pour la Syrie, qui doivent exercer leur influence individuelle et collective sur les parties.

Il y a quelques jours, le Gouvernement syrien et d'autres acteurs ont demandé un renforcement de l'aide humanitaire fournie par l'ONU dans la Ghouta orientale. En réponse, nous avons d'abord proposé qu'une équipe d'experts de l'ONU spécialisés dans les interventions d'urgence soit déployée pour intensifier les efforts sur le terrain. Les demandes de visas ont été présentées pour cette équipe. Deuxièmement, nous avons confirmé une nouvelle allocation de 20 millions de dollars, prélevée sur le fonds humanitaire pour la Syrie géré par mon bureau, pour la Ghouta orientale et les populations déplacées d'Afrin afin de fournir de quoi construire des abris, d'améliorer les services d'assainissement pour les personnes déplacées, de garantir l'approvisionnement en eau potable, de fournir des médicaments et des services médicaux essentiels et de mettre en place des mesures pour renforcer la protection dans les sites de réinstallation.

L'ONU et ses partenaires fournissent chaque mois une aide humanitaire vitale à 7,5 millions de personnes, en moyenne, dans toute la Syrie. Il est évident que sans cette assistance, la situation serait encore plus catastrophique qu'elle ne l'est actuellement et les pertes humaines encore plus élevées. L'ONU n'a pas les moyens financiers de mener cette action seule. Elle ne peut le faire que grâce aux contributions volontaires versées par les donateurs. Je saisis cette occasion pour remercier tous les pays qui ont répondu à notre appel au cours de l'année écoulée, notamment les principaux donateurs : les États-Unis, l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Union européenne, la Norvège, le Canada, le Japon, le Danemark, la Suède, le Qatar, le Koweït et le Royaume d'Arabie saoudite.

La résolution 2401 (2018) a été adoptée il y a tout juste un peu plus d'un mois. Je demande à tous les membres du Conseil de faire en sorte qu'elle ne reste pas lettre morte. Quelles que soient les difficultés, l'ONU et

ses partenaires demeurent déterminés à poursuivre leurs efforts, dans l'intérêt du peuple syrien.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Lowcock de son exposé.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Ministre des affaires étrangères du Royaume des Pays-Bas.

Récemment, un photographe néerlandais qui travaille pour Save the Children a publié un album réunissant les portraits de 48 enfants syriens, tous âgés de 7 ans. Ces photos sont des photos d'écoliers, similaires à celles qui ont été prises de nous lorsque nous étions enfants. Ces enfants sont nés en Syrie, mais ils ont dû fuir. Ils ont le même âge que la guerre en Syrie, et ils n'ont donc jamais connu leur pays en paix. Leurs souvenirs de leur terre natale sont en train de s'effacer. Parfois, ils ne se rappellent plus du tout de leur pays, ni des membres de leurs familles qui sont restés sur place. Mais, en mettant ces jeunes enfants sur le devant de la scène, ce photographe a tenté de leur rendre un peu de la dignité sacrifiée sur l'autel d'une guerre dans laquelle toute humanité semble oubliée. J'ai ici une photo de Nour.

Par comparaison, ces enfants ont eu de la chance; ils ont pu s'échapper. Car pendant ce temps-là, en Syrie, en sept ans de guerre, des milliers d'enfants ont été tués. J'ai moi-même des enfants, et je ne suis certainement pas le seul parent dans cette salle. Les images d'enfants victimes de la guerre ne devraient laisser personne indifférent. Au-delà de nos divergences, nous devrions au moins avoir une chose en commun : la conviction que la protection des enfants doit passer avant tout. Pourtant, cette protection est absente. La crise syrienne est d'abord une crise de protection – une grave violation de la norme établie de longue date qui consiste à protéger les civils et leurs biens en période de guerre.

Ensemble, nous – la communauté internationale – avons proclamé notre volonté de prévenir les conflits et de préserver les générations futures du fléau de la guerre. Et lorsque les conflits ne peuvent être prévenus, nous avons décidé de réglementer la conduite en temps de guerre. Une des toutes premières mesures prises à cette fin l'a été en Russie, il y a près de 150 ans. À Saint-Petersbourg, il a été décidé d'interdire les armes qui causent une souffrance inutile. Depuis ces premières mesures, le corpus du droit international humanitaire s'est considérablement développé, notamment avec l'adoption des Conventions de La Haye et de Genève.

Le principe impératif de ces lois a toujours été la nécessité de protéger les civils en période de conflit, de leur épargner des catastrophes, de les mettre à l'abri du danger et de respecter leur dignité.

Malheureusement, c'est l'inverse que nous observons en Syrie. Chaque jour, nombreux sont ceux qui font preuve d'un mépris total à l'égard des civils.

Dans la Ghouta orientale, le régime syrien et ses alliés, y compris la Russie, ont pris au piège des centaines de milliers de civils et poursuivent inlassablement leur offensive. L'ONU a signalé des frappes aériennes contre des zones densément peuplées, des attaques délibérées contre les hôpitaux et le personnel médical, le recours à la famine comme arme de guerre et l'emploi d'armes chimiques. De nombreux innocents, enfants, femmes et hommes, souffrent. Ils devraient être protégés. Au lieu de cela, des familles voient leurs maisons détruites, leurs proches tués et leur dignité totalement bafouée. À Afrin, les effets de l'offensive menée par la Turquie sont visibles de tous : l'aggravation d'une situation humanitaire déjà précaire, provoquant le déplacement de plus de 160 000 personnes et constituant un obstacle de plus dans la lutte contre l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL). Je demande à la Turquie de ne pas étendre ses activités militaires à d'autres régions frontalières en Syrie ou en Iraq.

Il y a quatre semaines, le Conseil adoptait la résolution 2401 (2018). Il est révélateur qu'en 2018, le Conseil ait besoin de rappeler expressément que les parties belligérantes doivent lever immédiatement tous les sièges en Syrie et garantir un accès humanitaire sans entrave à toutes les populations qui ont cruellement besoin d'aide. Ces exigences n'ont rien d'exceptionnel. Ce sont des obligations élémentaires au regard du droit international humanitaire, qui a été développé au fil des décennies pour instiller un minimum de décence humaine dans la conduite de la guerre. Même la présence de terroristes ne saurait constituer une raison pour faire fi de ces normes. Il est humiliant que le Conseil soit incapable de faire respecter ces normes minimales. Si le Conseil n'a ni les moyens ni la volonté de le faire, qui pourra le faire? Cela étant, nous ne devons pas oublier que la responsabilité et, en fait, l'obligation, d'exécuter les décisions du Conseil incombe aux États Membres. Alors, que devons-nous faire?

Premièrement, nous devons réaffirmer ces normes et faire respecter les résolutions pertinentes. Nous appelons toutes les parties au conflit syrien - y compris le régime syrien, la Russie, l'Iran, la Turquie

et les groupes armés de l'opposition, à respecter et à appliquer les décisions du Conseil. Deuxièmement, nous devons renforcer la résolution 2401 (2018), en assurant la surveillance, par l'ONU, du respect du cessez-le-feu et un accès sans entrave des missions d'établissement des faits aux sites de réfugiés et aux centres d'accueil collectifs des personnes déplacées. Ces missions sont prêtes à s'y rendre. Nous avons besoin de leurs informations impartiales. Troisièmement, s'agissant de l'établissement des responsabilités, pour que s'instaure une paix crédible, stable et durable en Syrie, il faut que la culture de l'impunité qui prévaut actuellement cesse. Toutes les personnes reconnues coupables de crimes doivent être traduites en justice.

Les auteurs de crimes, notamment l'EIIL et Al-Qaida, doivent savoir qu'ils sont surveillés, suivis et identifiés. Ils doivent savoir que des dossiers sont en train d'être constitués contre eux en vue de les poursuivre pénalement pour les crimes qu'ils ont commis, dont éventuellement le crime de génocide. Ils doivent savoir qu'un jour ils devront rendre des comptes.

Nous exhortons tous les États à accroître l'appui qu'ils fournissent au Mécanisme international impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011, qui vise à s'assurer que l'information sur les crimes graves est collectée, analysée et conservée aux fins de poursuites ultérieures. Le Royaume des Pays-Bas demande encore une fois à tous les membres du Conseil de se prononcer en faveur du renvoi de la situation en Syrie à la Cour pénale internationale.

Qu'advient-il des enfants sur les photos que j'ai montrées? Pourront-ils un jour retourner en Syrie? Comme tous les enfants, ils rêvent d'une vie normale, de stabilité, de sécurité. Le régime syrien croit en une solution militaire. Mais il n'y en a point. Il n'y a pas de vainqueurs dans cette guerre. Mais l'on sait clairement qui sont les perdants – les citoyens ordinaires syriens. Nous saluons le courage incroyable et la persévérance des travailleurs humanitaires qui œuvrent dans des conditions les plus extrêmes.

C'est à nous de restaurer la crédibilité du Conseil. C'est à nous de garantir un processus politique négocié, où tous les Syriens et les autres acteurs pertinents sont représentés. Et c'est à nous de mettre fin aux souffrances des Syriens et de leur redonner dignité et humanité.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole aux délégations qui souhaitent faire une déclaration.

M. Alotaibi (Koweït (*parle en arabe*)) : Nous vous remercions, Monsieur le Président, de présider cette importante séance. Je prends la parole au nom du Koweït et de la Suède. Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Mark Lowcock, de l'exposé qu'il nous a présenté aujourd'hui.

J'aborderai dans mon intervention trois points clefs : l'état de la mise en œuvre de la résolution 2401 (2018); les mesures requises pour améliorer la situation humanitaire; et la responsabilité des parties dans la mise en œuvre de la résolution.

Premièrement, j'examinerai l'état de la mise en œuvre de la résolution 2401 (2018). Nous sommes réunis aujourd'hui un mois après l'adoption à l'unanimité de cette résolution, dans laquelle le Conseil exige que toutes les parties cessent les hostilités sans délai pour une période de 30 jours. Si nous déplorons le fait qu'elle n'ait pas été encore mise en œuvre, nous n'en devons pas moins continuer de tout faire pour garantir qu'elle le soit sur l'ensemble du territoire syrien. Le nombre accru de convois humanitaires entrant dans les zones assiégées indique qu'une aide partielle a pu être acheminée, contrairement aux mois précédents au cours desquels l'accès était totalement bloqué. Ceci laisse croire qu'il est possible de progresser dans la mise en œuvre de la résolution, progrès sur lesquels nous devrions faire fond. Nous réaffirmons que les dispositions de la résolution restent valables même un mois après son adoption et nous attendons du Secrétariat qu'il continue de faire rapport sur l'état de l'application de la résolution dans le cadre des rapports qu'il soumet tous les 30 jours, comme stipulé dans la résolution. Nous appuyons à cet égard la proposition de tenir le Conseil régulièrement informé de toute nouvelle évolution de la situation. Nous saluons les efforts inlassables déployés par l'ONU pour faciliter la tenue de pourparlers entre toutes les parties dans la Ghouta orientale en vue d'une cessation des hostilités. Nous sommes par ailleurs particulièrement préoccupés par la poursuite de l'offensive militaire lancée par les autorités syriennes contre la Ghouta orientale ainsi que par les raids aériens contre Deraa et Edleb. Les tirs d'obus sur Damas depuis la Ghouta orientale sont aussi source de préoccupation. Tous ces actes de violence ont causé la mort de centaines de civils innocents.

Deuxièmement, s'agissant des mesures nécessaires à prendre pour protéger les civils qui fuient la Ghouta orientale et améliorer la situation humanitaire dans les abris collectifs, comme nous l'avons déjà dit, la mise en œuvre des dispositions de la résolution 2401 (2018) – qui portent essentiellement sur la fin des hostilités et l'accès de l'aide humanitaire aux civils – est le seul moyen d'améliorer la situation humanitaire et d'enregistrer des avancées concrètes dans ce domaine.

S'agissant de la situation humanitaire dans la Ghouta orientale, nous voudrions évoquer auprès des parties concernées cinq points qui sont pour nous d'un intérêt particulier, puisque liés à nos préoccupations particulières en matière de protection des civils.

Premièrement, toutes les évacuations doivent être librement consenties. Ceux qui choisissent de partir doivent pouvoir retourner chez eux et choisir de se rendre dans des endroits sûrs. Deuxièmement, toute négociation sur l'évacuation doit avoir lieu en présence de représentants civils, tels que des comités locaux, par exemple. Troisièmement, les convois d'aide humanitaire doivent continuer d'avoir accès à la Ghouta orientale afin de venir en aide à ceux qui ont décidé d'y rester. Un accès doit être accordé chaque semaine aux convois acheminant aide humanitaire et fournitures médicales, ainsi qu'aux fonctionnaires des Nations Unies, comme qu'exigé dans la résolution 2401 (2018). Quatrièmement, les atteintes aux droits de l'homme – comme les séquestrations, les disparitions et le recrutement forcé – doivent cesser. Telles sont les graves préoccupations concernant la protection des civils qui restent dans la Ghouta orientale comme de ceux qui ont décidé de partir. C'est pourquoi nous encourageons l'ONU à procéder à l'enregistrement de ceux qui sont évacués, à préciser l'endroit où ils ont été dirigés, et à renforcer la présence des Nations Unies dans les camps pour déplacés, notamment en déployant des observateurs chargés de prévenir la violence sexuelle. Nous demandons aux autorités syriennes d'autoriser cela sans plus tarder. Cinquièmement, les conditions de vie dans les camps des déplacés doivent être rapidement améliorées à la lumière de l'arrivée massive de nouveaux déplacés. Nous nous préoccuons vivement du fait que les partenaires des Nations Unies assument la plus grande part du fardeau et que leurs capacités continuent d'être sollicitées jusqu'à un point de rupture. C'est pourquoi il importe que l'ONU utilise ses capacités, ses ressources et ses personnels afin d'aider à mieux gérer les camps surpeuplés. Nous nous félicitons que l'ONU prévoit à cet égard d'accroître le nombre de ses effectifs sur le terrain et nous l'encourageons à faire

cela dans la Ghouta orientale, quand les conditions de sécurité le permettront. Nous demandons aux autorités syriennes d'accorder rapidement les visas nécessaires aux personnels supplémentaires des Nations Unies.

Troisièmement, s'agissant de la responsabilité des parties dans l'application de la résolution 2401 (2018), il nous incombe à tous, en tant que membres du Conseil, et surtout aux parties qui ont de l'influence sur les autorités syriennes, d'œuvrer avec elles et de les convaincre de mettre en œuvre les dispositions de la résolution 2401 (2018), conformément au droit international humanitaire. Nous espérons que les pays garants de l'accord d'Astana, que sont la Russie, l'Iran et la Turquie, parviendront à faire respecter les engagements pris dans la déclaration qu'ils ont publié le 16 mars, en amont de leur sommet prévu à Istanbul le 4 avril. Ils se sont notamment engagés à, premièrement, garantir un accès sans délai, sûr et sans entrave de l'aide humanitaire aux zones touchées par le conflit; deuxièmement, intensifier les efforts qu'ils déploient en tant que garants de l'accord de cessez-le-feu pour assurer le respect des accords respectifs; et, troisièmement, poursuivre leurs efforts afin de mettre en œuvre des dispositions de la résolution 2401 (2018).

Pour terminer, nous sommes tout à fait déterminés à continuer de suivre de près l'état d'avancement de l'application de la résolution grâce aux rapports présentés chaque mois. Nous ne nous épargnerons aucun effort pour faire progresser sa mise en œuvre.

Ce mois marque le début de la huitième année du conflit en Syrie. Malheureusement, la violence n'a toujours pas cessé, l'assistance humanitaire et médicale assurée par des convois hebdomadaires franchissant les lignes de front n'est toujours pas pérennisée, les évacuations médicales ne sont toujours pas assurées, les civils et les hôpitaux ne sont toujours pas protégés et le siège n'a toujours pas été levé.

Mme Haley (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Ministre des affaires étrangères Blok de présider la présente séance, et je remercie le Secrétaire général adjoint Lowcock de nous avoir une nouvelle fois fait le point de la situation en Syrie. Je tiens également à souhaiter personnellement la bienvenue au Conseil à Karen Pierce en sa qualité de nouvelle Représentante permanente du Royaume-Uni. Je sais que nous nous réjouissons tous ici à la perspective de travailler avec elle.

Nous avons aujourd'hui un sujet très difficile à traiter : siège, affamement et reddition. Telle est la cadence infernale interminable de la guerre en Syrie. Nous nous réunissons aujourd'hui alors que la troisième phase, la reddition, est en cours dans la Ghouta orientale. Après avoir subi plusieurs années de siège et d'affamement, les habitants de la Ghouta orientale sont en train de se rendre. Il faut relever le terrible paradoxe de ce moment et en prendre acte. Cela fait 30 jours que le Conseil de sécurité a exigé un cessez-le-feu, or les bombardements des résidents de la Ghouta orientale n'ont fait que s'intensifier, et aujourd'hui, au terme du prétendu cessez-le-feu, la Ghouta orientale est sur le point de tomber.

L'histoire ne sera pas tendre à l'heure de juger l'efficacité du Conseil pour ce qui est de soulager les souffrances du peuple syrien. Au cours du seul mois écoulé, 1 700 civils syriens ont été tués. Les hôpitaux et les ambulances sont la cible délibérée des bombes et des tirs d'artillerie. Les écoles sont touchées, comme celle de la Ghouta orientale qui a été bombardée la semaine dernière, ce qui a provoqué le décès de 15 enfants. Siège, affamement et reddition.

À mes collègues du Conseil de sécurité, je demande : avons-nous tort désigner les forces russes et iraniennes qui travaillent aux côtés d'Al-Assad comme étant les responsables de ce massacre? La Russie a voté pour le prétendu cessez-le-feu en Syrie, le mois dernier (voir S/PV.8188). Mieux, la Russie a pris tout son temps pour négocier minutieusement les termes de la résolution 2401 (2018), qui a exigé le cessez-le-feu. Si l'on y prêtait attention, nous pouvions voir, durant les négociations, nos amis russes quitter en permanence la salle pour se concerter avec leurs homologues syriens. Il n'y a que deux possibilités qui expliquent ce qui se passait : soit la Russie informait ses collègues syriens de la teneur de nos négociations, soit la Russie recevait des instructions de ses collègues syriens quant à la teneur de nos négociations. D'une manière ou d'une autre, la Russie a négocié avec cynisme un cessez-le-feu qu'elle a immédiatement nargué.

La Russie a même eu l'audace de prétendre qu'elle était le seul membre du Conseil qui appliquait la résolution 2401 (2018). Comment cela pourrait-il être vrai alors que, au cours des quatre premiers jours qui ont suivi l'entrée en vigueur du prétendu cessez-le-feu, les avions militaires russes ont accompli au bas mot 20 missions quotidiennes pour bombarder Damas et la Ghouta orientale, tandis que le peuple syrien restait assiégé? Le

prétendu cessez-le-feu était destiné à permettre à l'aide humanitaire d'accéder aux civils malades et affamés. La Russie a même redoublé de cynisme en proposant des trêves de cinq heures dans les combats. Elle a déclaré qu'elles étaient nécessaires pour permettre le passage des convois humanitaires, mais les bombes russes et syriennes continuent d'empêcher l'acheminement de l'aide humanitaire. Ce n'est qu'une fois qu'ils ont repris un territoire que le Gouvernement d'Assad et ses alliés permettent que l'on y achemine de la nourriture et des médicaments. Les motifs rationnels des Russes et Syriens sont qu'il faut continuer à bombarder la Ghouta orientale pour lutter contre ce qu'ils appellent des « terroristes ». C'est là un prétexte dérisoire qui permet aux Russes et à Al-Assad de poursuivre leur assaut.

Pendant ce temps, les groupes d'opposition dans la Ghouta orientale ont dès le début fait part de leur volonté d'appliquer le cessez-le-feu. Ils ont dit au Conseil qu'ils s'étaient félicités de l'adoption de la résolution. En réponse, la Russie a qualifié ces groupes de terroristes et a continué de bombarder les civils jusqu'à ce qu'ils se rendent; et le peuple syrien continue de mourir de faim.

La semaine dernière, après que les civils syriens eurent survécu à grand-peine pendant des années, un accord leur permettant de quitter la Ghouta orientale a été conclu. Qui l'a négocié? La Russie. La boucle est donc bouclée. Les habitants de la Ghouta orientale sont en train de se rendre. Voilà l'odieuse réalité sur le terrain en Syrie aujourd'hui. Le cynisme dont fait preuve la Russie en nous accusant de mauvaise foi ne nous empêchera pas de nous faire entendre, et sa présentation manifestement fallacieuse des faits ne nous empêchera pas de dire au monde le rôle charnière qu'elle joue en bombardant le peuple syrien jusqu'à ce qu'il se rende.

Il y a 15 jours, lorsqu'il est devenu manifeste que les régimes russe, syrien et iranien ne faisaient aucun cas du cessez-le-feu, les États-Unis ont élaboré un plan de cessez-le-feu plus strict et davantage axé sur la ville de Damas et sur la Ghouta orientale. En dépit de preuves accablantes montrant que le cessez-le-feu était bafoué, certains de nos collègues nous ont demandé avec insistance de donner à la résolution 2401 (2018) une chance de fonctionner. Nous avons accepté à contrecœur et avons reporté le dépôt de notre projet de résolution. À présent, la Ghouta orientale est contrôlée à plus de 80 % par Al-Assad et ses alliés. Leur malhonnêteté, leur hypocrisie et leur brutalité l'ont emporté sur la possibilité d'un cessez-le-feu dans la Ghouta orientale, et cela devrait nous couvrir de honte.

Si nous assumions la responsabilité qui nous incombe en tant que Conseil de sécurité, nous adopterions aujourd'hui même une résolution prenant acte de ce qui s'est réellement passé dans la Ghouta orientale. Un Conseil de sécurité responsable condamnerait les autorités syriennes, ainsi que la Russie et l'Iran, pour avoir lancé une offensive militaire aux fins de prendre le contrôle de la Ghouta orientale le jour même où nous avons demandé un cessez-le-feu. Un Conseil de sécurité responsable condamnerait le régime d'Assad pour avoir délibérément fait obstacle aux convois d'aide humanitaire durant sa campagne militaire et pour avoir retiré les fournitures médicales des convois qui tentaient d'arriver jusqu'à la Ghouta orientale. Un Conseil de sécurité responsable admettrait que la fourniture d'aide humanitaire n'a jamais bénéficié d'un accès sûr, sans entrave ou durable, et que les sièges n'ont jamais été levés. Un Conseil de sécurité responsable se déclarerait indigné qu'au moins 1 700 civils aient été tués au cours d'une campagne militaire dont il avait exigé la cessation – 1 700 civils qui auraient été épargnés dans le cadre du cessez-le-feu que nous exigeons, mais qui sont morts alors que nous étions censés veiller sur eux.

Mais nous ne le pouvons pas. Nous ne le pouvons pas parce que la Russie ne reculera devant rien pour exploiter son siège de membre permanent au Conseil afin que son allié, Bashar Al-Assad, ne soit pas en butte à la critique, même la plus légère. Et nous ne le pouvons pas parce que, au lieu de dénoncer le fait qu'Al-Assad, la Russie et l'Iran ont ridiculisé nos appels à un cessez-le-feu, les membres du Conseil étaient trop nombreux à préférer attendre. C'est une mascarade. Aujourd'hui devrait être le jour où la honte s'abat sur tous les membres du Conseil, et nous devrions en tirer une bonne leçon, à savoir que c'est ce qui arrive lorsque l'on privilégie une éphémère démonstration d'unité plutôt qu'une action juste. Que tous ceux qui pensent le contraire sachent que les habitants de la Ghouta orientale méritent une explication.

M. Delattre (France) : Je souhaite d'abord remercier Mark Lowcock pour son intervention et saluer ses efforts inlassables, ainsi que ceux de ses équipes, pour répondre à l'urgence et à la gravité de la situation humanitaire en Syrie.

Pour répondre à cette urgence et à cette gravité, il y a un mois, quasiment jour pour jour, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2401 (2018). Nous avons ainsi, collectivement et de manière unanime, exigé de l'ensemble des parties au conflit une cessation des

hostilités sur l'ensemble du territoire afin de permettre un accès humanitaire durable et sans entrave aux populations civiles dans le besoin, ainsi que des évacuations médicales.

Un mois après, quel est le bilan? Non seulement la résolution 2401 (2018) n'a pas été mise en œuvre, mais la situation humanitaire en Syrie s'est encore aggravée. Les populations civiles vivent dans la détresse, prises au piège des tractations et des combats, en particulier dans la Ghouta orientale.

Ces dernières semaines, en effet, les combats, loin de s'arrêter, ont redoublé d'intensité avec une offensive terrestre du régime, appuyée par ses alliés, la Russie et l'Iran. Soigneusement planifiée, cette offensive s'est déroulée de manière implacable, répétant la double stratégie de terreur et de négociations parallèles utilisée à Alep pour obtenir la reddition des combattants et le déplacement forcé des populations civiles. Depuis un mois, il n'y a pas eu un jour où la Ghouta orientale, enclave affamée et assiégée depuis des années, n'a subi les bombardements aveugles du régime et de ses soutiens. Le régime et ses soutiens ont bombardé méthodiquement les écoles et les hôpitaux et tué plus de 1 700 civils, parmi lesquels plus de 300 enfants. Ces morts sont le résultat d'une stratégie délibérée du régime syrien pour faire plier toute une population par la force, anéantir toute forme d'opposition et servir son maintien au pouvoir.

Rien ne saurait justifier d'exception au droit international humanitaire. Or pas un seul convoi humanitaire n'a été autorisé à entrer dans la Ghouta orientale depuis le 15 mars, et quasiment aucune aide humanitaire n'y a été délivrée ces dernières semaines, alors que les besoins des populations restées sur place, pour une grande part des femmes et des enfants, sont immenses.

Dans la Ghouta orientale, nous assistons depuis plusieurs jours à des évacuations forcées de population, susceptibles de constituer des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre. Nous avons exigé un accès humanitaire à la Ghouta orientale pour apporter une assistance aux populations chez elles, où elles veulent rester, pour peu que le cessez-le-feu le leur permette. C'était toute la logique de la résolution 2401 (2018). Nous avons assisté, à l'inverse, à une intensification des violences pour forcer des déplacements massifs de civils. Les bombardements ont forcé les populations civiles, environ 80 000 personnes, à fuir. Ces transferts des civils de la Ghouta orientale font partie intégrante de la stratégie militaire du régime syrien pour faire capituler

l'opposition. Les civils en sont une nouvelle fois les premières victimes.

Les déplacements forcés de population, je l'ai dit, sont susceptibles de constituer des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre. Les preuves de ces crimes seront collectées, préservées et utilisées. Nous avons été clairs sur ce point lors de la réunion du Conseil organisée selon la format Arria autour du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, il y a quelques jours. Cinquante-cinq mille civils sont désormais présents dans huit abris collectifs administrés par le régime syrien autour de la Ghouta orientale, sans eau ni électricité, et aux conditions sanitaires désastreuses. Leur sort ne s'est pas amélioré, loin de là. Leur enfer s'est juste déplacé de quelques kilomètres. Nous sommes extrêmement préoccupés par le sort de ces civils qui vivent désormais entassés dans des lieux surpeuplés sans aucune garantie de protection, de sécurité, et sans aucune garantie de retour.

Alors, comment faire pour protéger les populations civiles, dans la situation que je viens de décrire? L'urgence absolue est de protéger ceux qui peuvent encore l'être. Alors que la cessation des hostilités de 30 jours exigée par la résolution 2401 (2018) n'est toujours pas mise en œuvre, cette exigence reste plus urgente et pertinente que jamais, faisant toujours de la résolution 2401 (2018) le cadre de notre action commune. Dans ce cadre, et en cohérence avec la présentation que vient de nous faire Mark Lowcock, je voudrais souligner ici trois exigences essentielles.

La première exigence, c'est l'urgence que des convois humanitaires atteignent la Ghouta orientale quotidiennement et dans des conditions de sécurité suffisantes. Alors que les besoins humanitaires sont immenses, le régime poursuit ses entraves délibérées. Les convois de l'ONU doivent pouvoir se rendre sur place pour effectuer leur déchargement. Les combats doivent cesser de manière durable pour permettre des délais suffisants d'acheminement, de déchargement et de distribution de l'aide, y compris, je le souligne, de l'aide médicale.

La deuxième exigence concerne les civils restés sur place dans la Ghouta, qui ont droit à une assistance humanitaire d'urgence et à une protection. L'aide doit leur parvenir là où ils se trouvent. Pour cela, l'ONU et ses partenaires humanitaires internationaux et locaux doivent pouvoir travailler en toute sécurité sur place, pour être en mesure d'évaluer les besoins de ces populations. C'est une obligation au titre du droit international

humanitaire, mais c'est surtout le minimum requis pour apporter une assistance concrète aux populations concernées. La protection qui leur est due au titre du droit international humanitaire doit être garantie de manière inconditionnelle. J'en appelle à cet égard à nouveau à la responsabilité de l'ensemble des acteurs ayant une influence sur le régime syrien.

La troisième exigence, qui a pris une importance nouvelle au cours des derniers jours, c'est de venir en aide aux populations déplacées regroupées dans les lieux en dehors de la Ghouta. Très concrètement, cela signifie que ces populations, qui ont été forcées de tout abandonner pour sauver leurs vies, puissent disposer de garanties de sécurité et d'un accès aux besoins essentiels, mais également des garanties relatives à leur retour, quand elles le souhaiteront. Il faut veiller aussi à ce qu'elles ne soient pas menacées de représailles ou victimes de menaces ou de persécutions d'aucune sorte.

Afin de garantir la protection de ces populations, l'ONU et ses partenaires doivent pouvoir accompagner les civils évacués du point de départ à leur arrivée dans les abris collectifs. Un accès permanent de l'ONU et de ses partenaires aux civils présents dans ces camps est indispensable. Nous souhaitons que l'ONU soit en mesure de renforcer son soutien aux déplacés qui ont fui la Ghouta orientale. Cela implique nécessairement une augmentation du nombre de personnels internationaux sur place. Nous espérons qu'ils obtiendront les autorisations le plus rapidement possible à cet effet. Cela implique également des garanties de sécurité pour les humanitaires.

La situation à Afrin est également très préoccupante : de très nombreux civils sont dans une situation critique. Plus de 180 000 personnes auraient été déplacées. Un seul convoi a été autorisé, hier. Cela reste très insuffisant au regard des besoins des populations, qui sont immenses. La poursuite des combats à Afrin a par ailleurs contraint les Forces démocratiques syriennes à arrêter leurs opérations contre Daech, dont la menace, nous le savons tous, n'a pas disparu. Notre position sur la question est constante : les préoccupations légitimes de la Turquie sur la sécurité de sa frontière ne peuvent nullement justifier une implantation militaire durable dans la profondeur du territoire syrien.

Plus que jamais, nous avons besoin que les combats cessent. Nous appelons donc les acteurs sur le terrain à faire aboutir les négociations en cours et à respecter une cessation des hostilités. Nous appuyons les efforts de l'Envoyé spécial Staffan de Mistura en ce sens,

et son engagement pour relancer le processus de Genève et obtenir une solution politique durable conforme à la résolution 2254 (2015), à commencer par la formation d'un comité constitutionnel inclusif, sous l'égide de M. De Mistura. C'est la seule voie qui permettra de mettre un terme à la crise syrienne.

Il y a une urgence absolue à agir sur le double front humanitaire et politique. C'est l'appel qu'au nom de la France, je veux lancer aujourd'hui. Cet appel s'adresse d'abord à ceux qui peuvent faire une différence sur le terrain, à commencer par la Russie. Il n'est jamais trop tard pour sauver des vies. Soyons bien conscients que faute d'une telle action urgente et décisive, le pire est sans doute à venir, sous la forme d'une aggravation et d'un élargissement du conflit.

Il faudra aussi, le moment venu, tirer sérieusement les enseignements de la tragédie syrienne. Cette tragédie est, en effet, l'illustration d'un nouveau désordre mondial où les cordes de rappel ont disparu faute de gouvernance internationale solide, faute de puissance de dernier ressort et faute de convergence entre les acteurs clefs. S'y ajoute l'attitude que l'on sait de la Russie.

C'est dire combien, si l'on veut éviter d'autres tragédies du même type à l'avenir, il est essentiel de structurer le monde multipolaire dans lequel nous sommes désormais autour d'un multilatéralisme robuste incarné par une ONU réformée. C'est la seule alternative à la fragmentation du monde et au retour aux zones d'influence dont notre histoire nous enseigne tous les dangers, et c'est, avec le règlement de la crise syrienne, qui est notre priorité aujourd'hui et qui est l'urgence à laquelle nous faisons face, l'un des autres défis de notre génération.

Mme Pierce (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de votre présence ici aujourd'hui qui souligne l'importance vitale de ce sujet et vous sais gré tout particulièrement de votre déclaration très puissante. Le Royaume-Uni appuie l'appel que vous avez lancé pour que la situation en Syrie soit renvoyée à la Cour pénale internationale.

Je remercie également le Secrétaire général adjoint des efforts inlassables qu'il déploie pour tenir le Conseil informé des souffrances que les hostilités ont infligées aux civils en Syrie. Nous le remercions également des efforts héroïques de ses équipes sur le terrain. La plupart d'entre nous au Conseil appuyons fermement leur action.

L'exposé du Secrétaire général adjoint souligne avec éloquence pourquoi il est indispensable que le Conseil s'accorde sur des mesures concrètes afin que le Bureau de la coordination des affaires humanitaires puisse s'acquitter de son mandat qui est de fournir une assistance humanitaire et une protection à tous ceux qui en ont besoin. L'Ambassadrice Haley a mis à nu la situation, l'Ambassadeur Delattre a exposé les intentions du régime et l'Ambassadeur Alotaibi a insisté sur le besoin de protection et d'enregistrement. J'appuie leurs appels. Je ne vais pas répéter le catalogue de souffrances qui nous a été présenté si éloquemment aujourd'hui, mais cette omission ne veut pas dire que le Royaume-Uni n'est pas aussi horrifié que d'autres par ce qui se passe sur le terrain.

Pour être plus précis, il est diabolique que, face à tant de souffrances, l'accès ait en fait empiré. Diabolique est un mot fort, mais il n'en y a pas d'autres pour décrire ce qui se passe. Les pires destructions et souffrances se sont poursuivies dans la Ghouta orientale. Ceux qui appuient Al-Assad n'ont pris aucune mesure pour aider à mettre un terme à la violence. Au lieu de cela, Al-Assad et ses partisans ont violé le langage fort du Conseil de sécurité dans sa résolution 2401 (2018), faisant fi de l'autorité du Conseil, comme l'a déclaré l'Ambassadeur Delattre.

Depuis le 11 mars, quelque 100 000 personnes ont quitté la Ghouta orientale et se trouvent dans des abris de fortune dans la province de Rif-Damas. Des milliers d'autres ont été transportés par bus à Edleb. Parce qu'il n'y a pas de contrôle indépendant ni de dispositions relatives à la sécurité des civils, ceux qui fuient et ceux qui restent demeurent vulnérables et courent le risque de subir des mauvais traitements et sévices de la part du régime, y compris en étant détenus, disparus ou séparés de leur famille. Les agents humanitaires, les travailleurs sanitaires et les secouristes sur le terrain indiquent que le régime les prend pour cibles délibérément. C'est illégal, et ceux qui aident le régime d'Assad sont complices de cette illégalité.

La situation est la même pour ceux qui sont restés sur place. Environ 150 000 civils, d'après les estimations, se trouvent encore dans la Ghouta orientale. Ils souffrent de graves pénuries alimentaires et d'un manque aigu de fournitures médicales. Ils ont peur et par-dessus tout, ils se souviennent de la façon dont le régime a puni les civils qui ont fui les quartiers est d'Alep en décembre 2016. C'est pourquoi l'appel lancé

par l'Ambassadeur Alotaibi en faveur de la protection et de l'enregistrement est si urgent.

Nous nous félicitons de l'intention de l'ONU de renforcer son appui en vue de faire face à la situation désastreuse dans les camps de personnes déplacées et les centres d'hébergement collectifs. Nous demandons à la Russie d'user de son influence auprès du régime pour faire en sorte que l'ONU et ses partenaires puissent également fournir une assistance et une protection à ceux qui se trouvent encore dans la Ghouta orientale. Que les civils décident de rester ou de partir, il est essentiel qu'ils soient protégés contre les attaques et aient accès à l'essentiel pour survivre. Ce n'est pas seulement un appel lancé pour des raisons d'humanité; c'est une obligation en vertu du droit international humanitaire, et c'est le devoir du Conseil et de tous les membres du Conseil de faire respecter le droit international humanitaire. Ceux qui prennent le parti du régime et de ses actions sont eux-mêmes coupables de violation de ce droit.

Pour terminer, je voudrais mettre en exergue deux autres régions. Les souffrances du peuple syrien se poursuivent dans la province d'Edleb, où les civils sont attaqués par les forces du régime depuis des années. Plus d'un million de Syriens déplacés y vivent, y compris ceux qui ont fui la Ghouta orientale. À Afrin, nous reconnaissons l'intérêt légitime de la Turquie pour ce qui est de la sécurité de ses frontières, mais dans le même temps, nous restons préoccupés par les répercussions de ses opérations sur la situation humanitaire. La Première Ministre et le Ministre des affaires étrangères de mon pays ont, d'ailleurs, souligné auprès du Président Erdoğan et de ses ministres la nécessité de protéger les civils et d'assurer l'accès. Je me suis félicitée d'entendre le Secrétaire général adjoint dire qu'il semblait y avoir enfin des signes de progrès à Afrin.

Après sept années de conflit, plus de 13 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire en Syrie. C'est le régime d'Assad qui a créé cette situation, et maintenant, il empêche les acteurs humanitaires de soulager certaines des horreurs qu'il a infligées. Nous appelons la Russie à user de son influence pour que l'ONU puisse au moins s'acquitter de son mandat en fournissant une aide humanitaire et une protection aux Syriens selon leurs besoins, indépendamment de toute autre considération.

J'étais à Genève en 2012. Je crois que nous considérons tous que c'était une énorme occasion manquée au vu des événements. La situation s'est aggravée d'année en année depuis lors, et comme le Secrétaire général

adjoint l'a dit, les conditions d'accès ont empiré. Le Conseil a une petite possibilité de mettre en place des mesures pour réduire le risque de représailles. Comme vous l'avez dit, Monsieur le Président, si le Conseil de sécurité ne peut y parvenir, qui d'autre pourra le faire?

M. Umarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Je me joins à mes préopinants pour remercier le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock de son exposé très complet. Je souhaite également la bienvenue au Ministre des affaires étrangères du Royaume des Pays-Bas, S. E. M. Stephanus Abraham Blok, qui préside la séance d'aujourd'hui.

Le Kazakhstan reste attaché à toutes les résolutions du Conseil de sécurité visant à remédier à la situation humanitaire en Syrie. Nous pensons qu'il importe au plus haut point de préserver toutes les modalités possibles concernant l'accès humanitaire, y compris l'assistance transfrontière, qui sont indispensables pour acheminer une aide humanitaire à des millions de personnes en Syrie.

La mise en œuvre de la résolution 2401 (2018) est une responsabilité collective, et chaque membre du Conseil et État Membre de l'ONU a un rôle important à jouer. Nous devons tous continuer à ne ménager aucun effort pour en assurer la pleine application dans toute la Syrie. Nous attendons avec intérêt les prochains rapports sur la mise en œuvre de la résolution 2401 (2018) qui seront présentés au Conseil, que ce soit lors des séances d'information régulières ou par le biais des rapports du Secrétaire général, comme le prévoit la résolution.

Une attention urgente doit être accordée à l'assistance humanitaire à long terme. Il s'agit notamment de garantir à l'ONU et aux autres organismes d'aide la sécurité de l'accès humanitaire et l'évacuation des blessés. Nous saluons la remarquable contribution du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, de l'Organisation mondiale de la Santé et du Croissant-Rouge arabe syrien, qui ont accru leur fourniture d'articles médicaux et de services vitaux, dont des interventions chirurgicales. À cet égard, nous nous félicitons de l'augmentation du nombre de convois humanitaires qui ont pu accéder aux zones assiégées en Syrie en mars par rapport aux mois précédents.

Il est nécessaire de prendre acte de la situation humanitaire inquiétante en Syrie, alors que les combats dans différentes régions du pays provoquent des déplacements massifs de population. Nous souscrivons à l'appel lancé par l'ONU pour aider à mettre fin à la situation

catastrophique de dizaines de milliers de personnes, à la fois dans la Ghouta orientale et à Afrin. Nous attendons avec intérêt la prochaine série de pourparlers qui doit se tenir à la mi-mai dans notre capitale, Astana. Il y sera question de la nécessité d'intensifier les efforts en vue d'assurer le respect des accords pertinents.

Nous estimons également que le dialogue entre le Secrétaire général adjoint, M. Mark Lowcock, et le Gouvernement syrien doit se poursuivre. Nous réitérons que toutes les obligations contractées en vertu du droit international humanitaire doivent être honorées par toutes les parties. Il pourrait s'avérer nécessaire d'organiser très prochainement une nouvelle mission des Nations Unies pour évaluer les besoins dans ces régions troublées, à l'instar de celle qu'a récemment dirigée le Secrétaire général adjoint, M. Lowcock. Les autorités syriennes doivent coopérer pleinement avec l'ONU et les organismes humanitaires pertinents pour faciliter un acheminement sans entrave de l'aide humanitaire et soulager les souffrances.

Enfin, nous sommes convaincus que la crise en Syrie ne peut être réglée que dans le contexte d'un processus politique sans exclusive dirigé par les Syriens, sur la base du communiqué de Genève du 30 juin 2012 (S/2012/522, annexe), des résolutions ultérieures du Conseil de sécurité et des déclarations pertinentes du Groupe international de soutien pour la Syrie.

M. Meza-Cuadra (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous sommes reconnaissants de la convocation de la présente séance et nous remercions M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, de son exposé sur la situation humanitaire en Syrie. Nous saluons également votre présence, Monsieur le Président, à la tête de la présente séance en votre qualité de Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas.

Le Pérou déplore profondément que, 30 jours après que le Conseil a exigé l'instauration d'un cessez-le-feu humanitaire, la violence et la souffrance humaine continuent de caractériser la situation en Syrie. La résolution 2401 (2018) reste pleinement en vigueur, car nous estimons que le Gouvernement syrien et les autres acteurs qui ont de l'influence sur le terrain sont tenus de l'appliquer intégralement. Le cessez-le-feu doit être instauré immédiatement et permettre l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire sur tout le territoire syrien. Si des progrès limités ont été accomplis en termes d'acheminement de l'aide humanitaire, il importe de garantir un accès durable et sans entrave.

Pour ce qui est des responsabilités du Conseil en vertu du droit international et du droit international humanitaire, le Pérou continuera de promouvoir la protection des civils dans toutes les situations de conflit et de crise humanitaire. Un nombre indéterminé de citoyens syriens, notamment des milliers de femmes et d'enfants, ont été contraints de quitter la Ghouta orientale du fait de la violence. Nous constatons avec préoccupation que les abris situés en périphérie de Damas ne sont pas approvisionnés. Les vivres, l'eau potable et les fournitures médicales sont des denrées rares. Il convient de rappeler que le droit international humanitaire stipule qu'il est obligatoire de permettre l'évacuation des civils. Il est également obligatoire d'adopter des mesures pour protéger les biens privés contre le pillage et la destruction. Les citoyens syriens doivent pouvoir rentrer dans leurs foyers et retrouver leurs commerces lorsque les conditions de sécurité s'amélioreront. Nous devons également protéger la majorité de la population qui reste dans la Ghouta orientale et qui est particulièrement exposée aux représailles, aux recrutements forcés et à la violence sexuelle.

Nous sommes également préoccupés par la situation humanitaire à Afrin, Edleb et Raqqa, entre autres régions du territoire syrien. La responsabilité de protéger les civils ne peut être conditionnelle ou soumise à des intérêts politiques et stratégiques. Nous saluons les efforts que déploient l'ONU et les autres organismes humanitaires, notamment la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge, pour venir en aide à ces populations en difficulté. Ils peuvent compter sur notre appui.

Face à l'intensification de la violence qui a caractérisé ces dernières semaines et de ses conséquences dévastatrices pour la population, nous rappelons une fois de plus qu'il est urgent de trouver une solution politique sur la base de la résolution 2254 (2015) et du communiqué de Genève (S/2012/522, annexe). À cet égard, nous espérons que des progrès seront bientôt accomplis en vue de la création du comité constitutionnel évoqué à Sotchi. Toutes les parties syriennes, notamment le Gouvernement, doivent participer de manière constructive à ces efforts.

M. Alemu (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Secrétaire général adjoint, M. Lowcock, de son exposé détaillé. Nous tenons à remercier l'ONU et les partenaires humanitaires des efforts généreux et courageux qu'ils continuent de déployer pour venir en aide à tous les Syriens en difficulté.

Nous demeurons préoccupés par la crise humanitaire qui touche toutes les zones de la Syrie. Comme l'a souligné le Secrétaire général adjoint, la guerre syrienne est entrée dans sa huitième année, infligeant des souffrances indescriptibles à la population de ce pays. L'escalade de la violence que nous avons observée le mois dernier dans la Ghouta orientale et dans d'autres parties du pays est une source de préoccupation extrême. Selon la déclaration publiée le 21 mars par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, l'hébergement, la protection ainsi que l'accès à l'eau et à l'assainissement restent les besoins humanitaires essentiels des personnes déplacées. À cet égard, nous remercions l'ONU et ses partenaires humanitaires de l'assistance absolument nécessaire qu'ils fournissent.

Il est urgent, pour soulager les souffrances des Syriens, que tous les acteurs mènent une action coordonnée, dans le respect des résolutions pertinentes du Conseil, en particulier la résolution 2401 (2018). Nous avons été encouragés par l'adoption à l'unanimité de cette résolution du Conseil, qui exige la cessation des hostilités dans toute la Syrie pour une période d'au moins 30 jours pour permettre d'acheminer durablement, en toute sécurité et sans entrave l'aide humanitaire et de procéder aux évacuations médicales. À cet égard, s'il reste beaucoup à faire pour appliquer pleinement cette résolution, des événements positifs ont eu lieu depuis le mois dernier, notamment l'acheminement d'une aide vers certaines régions particulièrement touchées et difficiles d'accès. L'intensité du conflit a également diminué dans certaines zones, selon le rapport du Secrétaire général (S/2018/243).

Cependant, cela ne signifie pas que les mesures prises sont suffisantes. Nous soulignons donc qu'il est essentiel de redoubler d'efforts et de faire tout notre possible pour appliquer pleinement toutes les dispositions de cette résolution, au plus vite et en faisant preuve d'une volonté politique renforcée. Nous estimons que ce dont le peuple syrien a besoin est la cessation des hostilités, qui doit s'accompagner d'une protection et de l'accès aux biens et services essentiels. Toutes ces exigences sont mises en exergue dans la résolution 2401 (2018). Toutes les parties syriennes doivent donc respecter et appliquer pleinement la résolution 2401 (2018), et tous les États qui ont de l'influence sur les parties doivent tenter de faire fortement pression sur elles, l'objectif ultime étant de contribuer à la pleine opérationnalisation de la résolution, qui a été adoptée à l'unanimité par le Conseil. À cet égard, nous espérons que les garants d'Astana, la Russie, la Turquie et l'Iran, joueront leur

rôle dans la mise en œuvre de la résolution 2401 (2018), le renforcement des accords de cessez-le-feu et l'amélioration de la situation humanitaire, conformément à leur dernière déclaration en date du 16 mars.

En outre, si nous reconnaissons que l'ONU et ses partenaires humanitaires sont parvenus à fournir une aide à des millions de Syriens en l'acheminant par tous les moyens possibles, le fait est que l'accès humanitaire, en particulier des convois interinstitutions, reste très problématique. À cet égard, il est absolument essentiel de garantir un accès humanitaire sûr, durable et basé sur les besoins afin que tous les Syriens dans le besoin puissent bénéficier d'une aide vitale.

Je conclus en réaffirmant que seul un dialogue politique global, mené sous les auspices de l'ONU, permettra de mettre fin à la tragédie humanitaire en Syrie. Nous réitérons notre position, à savoir que le seul moyen de régler la crise syrienne est d'œuvrer à un règlement politique basé sur la résolution 2254 (2015). Nous appuyons les efforts constants de l'Envoyé spécial et encourageons toutes les parties syriennes à entamer avec lui un dialogue constructif et authentique afin de revitaliser les pourparlers intersyriens de Genève et de contribuer à la mise en place d'un comité constitutionnel, conformément aux conclusions de la réunion de Sotchi. Nous sommes entièrement en accord avec le Secrétaire général lorsqu'il affirme, dans son rapport du 20 mars, que « les parties au conflit doivent donner la priorité aux mesures politiques visant à mettre fin à la guerre et redoubler d'efforts à cet égard » (S/2018/243, par. 48).

Si c'est aux Syriens eux-mêmes qu'incombe principalement la responsabilité de régler le conflit – principe consacré sans équivoque dans la résolution 2254 (2015) –, le Conseil a également un rôle important à jouer pour appuyer ces efforts, dans un esprit d'unité, ce qui, croyons-nous, est susceptible d'avoir une incidence positive sur le terrain s'agissant d'alléger les souffrances de tous les Syriens. Certes, il s'agit peut-être d'un projet ambitieux, compte tenu de la fragmentation évoquée tout à l'heure par l'Ambassadeur Delattre. Mais c'est un effort qui doit être consenti.

M. Inchauste Jordán (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Nous saluons la présence du Ministre des affaires étrangères du Royaume des Pays-Bas qui préside la séance et dirige les travaux du Conseil aujourd'hui. Nous remercions également de son exposé le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Mark Lowcock, à qui nous faisons part de

tout notre appui dans les tâches délicates qui lui ont été confiées.

Nous devons une fois de plus dire à quel point nous déplorons que ce conflit dure depuis huit ans, tandis que nous restons témoins du siège et de la violence que subissent en permanence les Syriens, en premier lieu les femmes et les enfants qui, en plus de vivre avec les séquelles psychologiques que leur laisse cette situation, ont besoin d'une aide humanitaire d'urgence. Nous condamnons avec force le bombardement continu des infrastructures civiles telles que les hôpitaux et les écoles, et ne pouvons accepter les activités militaires menées dans des zones résidentielles des villes de Damas, Afrin et Edleb, ainsi que dans la Ghouta orientale. Elles n'ont fait qu'augmenter le nombre de morts, blessés et déplacés parmi les civils. D'après le dernier rapport du Secrétaire général (S/2018/243), entre décembre 2017 et février 2018 seulement, on a recensé 385 000 déplacés et 2,3 millions de personnes vivant dans des zones assiégées et difficiles d'accès.

Nous regrettons qu'à ce jour, des obstacles continuent d'empêcher l'application intégrale de la résolution 2401 (2018). Nous appelons toutes les parties concernées à tout mettre en œuvre pour garantir sa mise en œuvre effective sur tout le territoire syrien, afin de faciliter un acheminement sûr, durable et sans entrave de l'aide et des services humanitaires, ainsi que les évacuations sanitaires des personnes gravement malades ou blessées. En outre, selon le même rapport, depuis octobre 2017, 86 000 civils sont retournés dans la ville de Raqqa, dont 20 000 en février. Malheureusement, 130 civils ont été tués et 658 gravement blessés par des restes explosifs de guerre et des mines antipersonnel. Nous soulignons qu'une mission des Nations Unies s'est rendue à Raqqa la semaine dernière. Nous réaffirmons que l'action du Service de la lutte antimines pour éliminer les mines antipersonnel et les restes explosifs de guerre est indispensable pour permettre le retour en toute sécurité des personnes déplacées.

Bien que ceci ne reflète pas la situation sur la totalité du territoire syrien, nous devons souligner l'arrivée, début mars, à Douma, dans la Ghouta orientale, de convois humanitaires qui ont livré des aliments à plus de 27 000 personnes. Nous considérons également que l'assistance transfrontalière est une riposte importante à cette situation, et nous mettons en relief l'aide alimentaire apportée à 2 millions de personnes, ainsi que l'envoi

de 449 camions de l'ONU, à destination d'un million de personnes dans des zones du nord et du sud de la Syrie.

Nous saluons les efforts du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, ainsi que de tous les organismes humanitaires et de la Fédération de Russie, qui ont permis que l'assistance humanitaire parvienne jusqu'à diverses communautés, en particulier dans la Ghouta orientale, où trois convois ont pu entrer récemment. Nous demandons que cette aide puisse se poursuivre dans la plus grande sécurité possible. À cet égard, nous considérons qu'il importe d'approfondir le dialogue et la coordination entre les organismes humanitaires, l'ONU et le Gouvernement syrien, dans l'intention de faciliter l'entrée des convois et des travailleurs humanitaires, ainsi que le retour, dans la sécurité et la dignité, des réfugiés et des déplacés. Nous insistons sur la nature extrêmement dangereuse du travail réalisé par le personnel des divers organismes et organes d'aide humanitaire, dont les agents risquent leur vie dans l'exercice de leurs activités sur le terrain. C'est pourquoi nous rappelons qu'il est nécessaire de respecter strictement le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme.

Nous saisissons cette occasion pour rappeler qu'il faut tirer parti de la dynamique politique insufflée grâce aux engagements pris lors du Congrès pour le dialogue national syrien qui s'est tenu à Sotchi. C'est ainsi qu'il faut consolider le processus de Genève mené sous l'égide des Nations Unies, dans le cadre de la résolution 2254 (2016). Nous comptons sur une application rapide de la déclaration de Sotchi et, en conséquence, sur la création d'un comité constitutionnel qui facilite une transition politique viable. De la même manière, nous appuyons les résultats de la dernière réunion d'Astana, qui ont permis de conforter les accords en vertu desquels les zones de désescalade avaient été créées. Nous espérons qu'ils seront pris en compte sur le terrain pour atténuer la violence et répondre aux besoins humanitaires, qui sont urgents. Nous rejetons toute tentative de fragmentation ou de sectarisme en Syrie et considérons que c'est au peuple syrien qu'il incombe de décider librement de son avenir et de sa direction politique dans le cadre de sa souveraineté et de son intégrité territoriale.

Enfin, nous réaffirmons que la seule possibilité de régler ce conflit passe par un processus politique sans exclusive, basé sur le dialogue et la concertation, et dirigé par et pour le peuple syrien, qui lui permette de parvenir à une paix durable sur son territoire, sans aucune pression étrangère.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous tenons à vous souhaiter la bienvenue à la présidence du Conseil aujourd'hui, Monsieur le Président. Nous souhaitons également la bienvenue à M^{me} Karen Pierce, Représentante permanente du Royaume-Uni, qui se trouve désormais parmi nous. Nous remercions M. Lowcock de son exposé.

Une situation humanitaire difficile persiste dans un certain nombre de secteurs en Syrie. La Fédération de Russie s'emploie activement à normaliser la situation, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la résolution 2401 (2018). N'en déplaise à certains, la vérité est que nous sommes les seuls à avoir déployé des efforts concrets pour appliquer la résolution 2401 (2018). Depuis que nous avons mis en place les premières trêves humanitaires, avec l'aide du Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne, et avec la participation et sous la supervision de l'ONU et du Croissant-Rouge arabe syrien, près de 121 000 personnes ont été évacuées de la Ghouta orientale, sur une base strictement et exclusivement volontaire; j'insiste sur ce point. Nombre d'entre elles ont dit à quel point il avait été difficile de vivre sous le régime répressif mis en place par les militants des groupes armés. Les civils continuent de fuir la Ghouta orientale en empruntant le couloir humanitaire de Muhayam-Al-Wafedin. Le site Web officiel du Ministère russe de la défense diffuse une vidéo en temps réel de ce couloir. Ne serait-ce que ces derniers jours, plus de 520 civils ont quitté Douma. Les services russes se sont chargés de leur distribuer des repas chauds, d'autres produits alimentaires et des rations individuelles, ainsi que de l'eau potable en bouteille. Dans la seule journée d'hier, les médecins militaires russes ont traité 111 civils, dont 42 enfants.

Dans le même temps, le Centre russe pour la réconciliation continue d'aider les habitants de Saqba et Kafr Batna à retourner chez eux. Le 24 mars, à la suite de l'accord conclu par le Centre avec des chefs de groupes armés illégaux, un autre point de contrôle a été ouvert pour permettre aux combattants et aux membres de leurs familles de quitter Harasta, Irbin, Zamalka, Ain Terma et Jobar. Ces derniers jours, des combattants d'Ahrar el-Cham et de Feïlaq el-Rahman et leurs familles ont pu emprunter ce couloir humanitaire et ont été transportés par autocar vers le Gouvernorat d'Edleb. Ces trois derniers jours, plus de 13 000 personnes ont été évacuées rien que d'Arbin. Mais, dans le même temps, beaucoup ont décidé de rester, profitant de l'amnistie présidentielle. Incidemment, on s'est efforcé

de faire croire à des bruits d'arrestations, de tortures et d'exécutions. Ce sont des mensonges. La sécurité des opérations a été assurée par la police syrienne, sous la supervision de spécialistes du Centre russe pour la réconciliation et de représentants du Croissant-Rouge arabe syrien. Hier, 26 soldats et civils syriens, fait prisonniers par le groupe Feïlaq el-Rahman, ont été libérés. Cette information atteste clairement selon nous de la difficulté et de l'ampleur du travail qu'effectuent les spécialistes russes sur le terrain, en liaison avec les autorités syriennes et les chefs des groupes armés. Certains membres du Conseil de sécurité préfèrent perdre leur temps en déclarations incendiaires, en lettres formulant des affirmations infondées contre notre pays, probablement pour cacher leur propre manque de volonté de faire quoi que ce soit de constructif pour mettre en œuvre la résolution 2401 (2018) en coopération avec les groupes qu'ils parrainent.

Dans le même temps, les combattants de Feïlaq el-Rahman qui sont restés à Douma ont fait exploser quatre mines hier dans plusieurs districts de Damas, tuant six civils et blessant six autres. El-Mazaraa, un quartier résidentiel de la capitale, avait été pilonné plus tôt. Suite à l'explosion de mines aux alentours du complexe sportif d'el-Fayhaa, un garçon de 12 ans a été tué et sept autres ont été blessés. À Damas, les mines ont fait des centaines de victimes. C'est apparemment le message qu'envoient chaque jour les militants pour dire qu'ils sont disposés à mettre en œuvre le cessez-le-feu, comme ils l'ont dit haut et fort dans la fameuse lettre qu'ils ont adressée au Secrétaire général.

Je voudrais encore une fois souligner la nécessité de préciser d'où viennent les informations contenues dans le rapport (S/2018/138) du Secrétaire général, notamment concernant les attaques contre les infrastructures civiles et le nombre de victimes de ces attaques. D'où viennent ces informations? Le rapport de février contient une note de bas de page où sont cités différents organismes des Nations Unies et départements du Secrétariat. La principale source citée est le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, qui n'a pas de personnel présent sur le terrain. La question que nous nous posons, et à laquelle nous essayons de trouver une réponse de fond, est la suivante : qui communique au personnel de l'ONU ce genre d'informations? Sont-ce les groupes de combattants antigouvernementaux et les terroristes complices comme les Casques blancs? Mais ce sont des parties intéressées. Et pourquoi n'y a-t-il que des bribes d'information fournies par les autorités syriennes?

Nous demandons à l'ONU, aux organisations humanitaires et aux États de venir d'urgence en aide à ceux qui évacuent la Ghouta orientale. Il est essentiel aussi de renforcer la présence des Nations Unies autour des couloirs humanitaires. Les Syriens ont besoin d'être immédiatement aidés à reconstruire l'infrastructure, effort déjà entamé par le Gouvernement syrien dans les zones résidentielles de la Ghouta orientale libérées. Nous voudrions demander à M. Lowcock de superviser cette question en personne.

Nous escomptons aussi que la coalition créera dès que possible les conditions et fournira les garanties de sécurité qui permettent à une mission d'évaluation des Nations Unies d'être envoyée à Raqqa et aux convois humanitaires de se rendre dans le camp de Roukban. Les autorités syriennes y ont officiellement consenti il y a quelque temps, comme M. Mark Lowcock l'a confirmé aujourd'hui. Il faut dire que nous avons été choqués par les récentes informations indiquant que plus de 2000 civils auraient été tués lors de l'assaut des forces de la coalition contre Raqqa. Je demande encore une fois - où étaient les pleurnicheries et les appels à l'aide humanitaire à ce moment-là? Nous avons pris note du nombre de civils qui auraient regagné la ville de Raqqa fourni dans le rapport du Secrétaire général, mais nous voudrions recevoir des informations similaires concernant d'autres parties de la Syrie et l'ensemble du pays. Combien de personnes ont regagné leurs foyers de façon permanente? Nous voudrions proposer aux représentants des Nations Unies de désigner à titre prioritaire les endroits où ces indicateurs sont les plus élevés aux fins de la fourniture d'aide humanitaire et de s'assurer que cette aide est fournie avec l'efficacité voulue.

Nous pensons aussi qu'il serait approprié d'inclure dans les rapports l'information sur l'aide à la reconstruction. La résolution 2401 (2018) stipule que les districts syriens, notamment ceux repris aux terroristes, ont besoin d'une aide pour recommencer à fonctionner normalement et retrouver leur stabilité. L'un des domaines clefs à cet égard est le déminage. Nous avons l'impression que les bailleurs de fonds internationaux ne sont pas intéressés à fournir une aide à ceux qui vivent dans les zones contrôlées par le Gouvernement syrien. Il y a des signes qui indiquent que certaines capitales veulent que l'aide parvienne seulement aux enclaves tenues par l'opposition. Ce « deux poids, deux mesures » est contraire aux principes fondamentaux de neutralité et d'impartialité s'agissant de l'aide humanitaire. Nous espérons nous tromper à ce sujet et que M. Lowcock réfutera la possibilité d'une telle tendance. Mais si nos

suspensions se confirmer, qu'entendent faire les Nations Unies pour y remédier? Il y a seulement quelques jours, une réunion de hauts responsables s'est tenue à Oslo sous les auspices des Nations Unies et de l'Union européenne pour traiter de la situation humanitaire en Syrie. Aucun représentant des autorités syriennes n'a été invité. Comment M. Lowcock considère-t-il la perspective d'une nouvelle évaluation de la situation humanitaire en Syrie sans la participation de représentants officiels syriens? Considère-t-il qu'il s'agit là d'un format productif? C'est une question extrêmement urgente considérant que la deuxième conférence des donateurs est prévue à la fin du mois d'avril à Bruxelles.

Je voudrais aussi demander à M. Lowcock si, à l'ONU, on sait que l'aide humanitaire est fournie en échange de services sexuels rendus dans le contexte d'opérations transfrontières. Le Fonds des Nations Unies pour la population rapporte cette information dans son rapport de novembre, et la British Broadcasting Corporation (BBC) a mené une enquête journalistique sur le sujet. Si l'on est informé de cette question, pourquoi le Secrétaire général n'en fait-il pas état dans ses rapports? Et si l'ONU ne le sait pas, alors il faudra qu'elle ouvre une enquête.

Nous espérons qu'en coopération étroite avec les autorités syriennes, et en tenant compte de leurs vues, l'ONU conviendra dès que possible d'un plan d'intervention humanitaire d'urgence pour la Syrie en 2018, en mettant l'accent sur la fourniture d'une aide aux régions libérées.

Mme Wronecka (Pologne) (*parle en anglais*) : Je voudrais, Monsieur le Président, vous souhaiter la bienvenue au Conseil aujourd'hui, et saluer le leadership dont font preuve les Pays-Bas à la tête du Conseil. Je voudrais aussi remercier le Secrétaire général adjoint, M. Mark Lowcock, de sa mise à jour détaillée mais, une fois encore, alarmante.

Comme nombre de collègues autour de cette table, nous avons conscience de l'urgence de la situation, surtout depuis l'adoption à l'unanimité de la résolution 2401 (2018), il y a un mois de cela. Nous devons reconnaître, malheureusement, qu'elle n'a pas été mise en œuvre au cours des 30 premiers jours ayant suivi son adoption. Nous nous réunissons de nouveau alors qu'il n'y a pas eu d'évolution substantielle sur le terrain et que les combats sont loin d'être terminés. L'offensive militaire en Syrie se poursuit, les souffrances s'accroissent en conséquence. Toute action, même contre des terroristes, ne saurait justifier des attaques contre des civils

innocents et l'infrastructure civile, y compris les installations médicales. Il faut que cela cesse, et les parties au conflit doivent se conformer strictement à leurs obligations au titre du droit international humanitaire. L'établissement des responsabilités pour violations graves est une exigence au titre du droit international, et il est essentiel pour instaurer durablement la paix en Syrie.

Comme l'indique le dernier rapport en date de la commission d'enquête mandatée par les Nations Unies, la communauté internationale doit considérer le principe de responsabilité d'une manière plus générale et prendre des mesures urgentes pour garantir que le besoin des victimes du conflit syrien d'obtenir justice et de demander des comptes soit satisfait à la fois immédiatement et à long terme. Nous appelons toutes les parties à soulager la souffrance des civils, notamment des enfants, en leur donnant un accès libre et sûr à l'aide humanitaire, notamment en permettant une évacuation sanitaire volontaire, qui serait strictement surveillée par les organismes des Nations Unies et leurs partenaires de réalisation afin de garantir le caractère volontaire du processus.

En ce qui concerne les évacuations, je voudrais souligner que les habitants doivent avoir le droit de retourner chez eux et de s'installer dans un lieu sûr. Toute négociation portant sur l'évacuation doit également inclure les civils. Il faut continuer d'envoyer des convois d'aide humanitaire vers la Ghouta orientale pour ceux qui choisissent de rester.

Nous voudrions souligner que tous les acteurs doivent utiliser toute leur influence pour améliorer immédiatement les conditions sur le terrain. Nous appelons instamment à la cessation des hostilités dans l'ensemble de la Syrie. Les attaques contre les civils, les biens civils et les établissements médicaux doivent cesser afin de soulager les souffrances du peuple syrien.

Certains pas positifs modestes ont été faits, tels que l'augmentation du nombre de convois humanitaires qui ont atteint les zones assiégées en mars, surtout en comparaison avec les mois précédents, lorsque l'accès humanitaire était presque complètement bloqué. Cette amélioration montre qu'il est possible de progresser, même s'il faut faire bien davantage. Dans ce contexte, nous appelons la Russie, l'Iran et la Turquie, comme l'Union européenne l'a fait, et comme les Haut-Représentants l'ont fait par l'intermédiaire de leurs ministres respectifs auprès du Conseil des affaires étrangères de l'Union européenne en février, à s'acquitter de

leurs obligations et de leurs responsabilités en tant que garants d'Astana.

Il importe également de noter que la cessation des hostilités pourrait aussi être l'occasion de donner une impulsion aux pourparlers de paix menés sous l'égide de l'ONU à Genève, de manière qu'une solution politique soit enfin trouvée. Qu'il me soit permis une fois de plus de souligner que nous devons viser à atteindre un accord politique cadre intersyrien, conformément à la résolution du Conseil de sécurité 2254 (2015). En ce sens, nous sommes fermement convaincus que les conclusions du Congrès pour le dialogue national syrien à Sotchi pourraient et devraient être utilisées pour faire avancer le processus de Genève, surtout en ce qui concerne la création d'un comité constitutionnel par l'Envoyé spécial de l'ONU, Staffan de Mistura.

Pour terminer, je voudrais souligner qu'il est nécessaire que le Conseil reste uni sur la question de la mise en œuvre intégrale de la résolution humanitaire dans l'ensemble de la Syrie. La population civile de la Syrie a déjà trop souffert. L'adoption de la résolution n'était que le début du processus. Nous appelons tous ceux qui ont de l'influence sur le terrain à prendre les mesures nécessaires pour garantir que les combats cessent, que le peuple syrien soit protégé et, enfin, que l'accès humanitaire conjoint et les évacuations sanitaires nécessaires se poursuivent.

M. Ndong Mba (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Nous souhaitons la bienvenue à New York à S. E. M. Stef Blok, Ministre des affaires extérieures des Pays-Bas, et nous saisissons cette occasion pour le féliciter de l'excellente présidence des Pays-Bas au cours du mois de mars.

La République de Guinée équatoriale se réjouit de la convocation de la présente séance d'information, qui nous permet une fois de plus de procéder à une évaluation de la résolution humanitaire 2401 (2018), que nous avons adoptée il y a un mois. Nous remercions le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires Mark Lowcock, qui, comme toujours, vient de nous faire une description très illustrative et minutieuse du cours des événements sur le terrain en Syrie.

L'armistice de 30 jours sur l'ensemble du territoire syrien, établi par la résolution 2401 (2018) afin de mener à bien les opérations humanitaires, a expiré. Malgré la gestion diplomatique de l'équipe des Nations Unies en Syrie, la violence s'est intensifiée dans la Ghouta orientale, à Damas, à Edleb et à Afrin, où une

offensive militaire turque est en cours. Les attaques et les bombardements aériens quotidiens se sont intensifiés, notamment sur des quartiers résidentiels, entre les forces gouvernementales, les forces de l'opposition et les groupes armés non étatiques, ce qui rend difficile de garantir la protection de tous les civils et l'acheminement immédiat, sûr et durable de l'aide humanitaire. Cette recrudescence excessive de la violence, orchestrée par les diverses parties, ne fait qu'aggraver toujours plus la situation humanitaire déjà critique dans les zones où les affrontements ont lieu.

Comme nous le répétons depuis un certain temps, la solution de la crise humanitaire en Syrie est étroitement liée à la cessation des hostilités. La prolongation du conflit ne ferait qu'accentuer encore plus la dramatique situation humanitaire, ce qui entraînerait une plus grande instabilité et toucherait les pays voisins qui accueillent des millions de réfugiés fuyant la guerre.

Comme l'a souligné le Secrétaire général dans son rapport du 20 mars :

« notre objectif commun » – et hautement prioritaire – « devrait être d'atténuer les souffrances du peuple syrien et d'y mettre un terme. Ses besoins immédiats ont été clairement énoncés et confirmés dans la résolution 2401 (2018). Les civils souhaitent la cessation des combats, ils aspirent à une protection, à un accès aux biens et aux services de base, à une aide humanitaire » – et sanitaire – « et à la levée des sièges » (S/2018/243, par. 48).

Toutes les parties impliquées dans la crise en Syrie doivent accepter le fait qu'aucune d'entre elles ne pourra obtenir une victoire militaire. Les forces gouvernementales, les forces de l'opposition et les groupes armés doivent reconnaître que, si générales que soient la mort et la destruction qu'ils sèment dans leur pays, il n'y aura aucun vainqueur, mais un seul perdant : le peuple syrien. De même, les parties nationales et leurs partenaires internationaux qui ont d'importants intérêts politiques et géostratégiques, et qui ont la capacité de pouvoir exercer une certaine influence sur leurs alliés respectifs, doivent redoubler d'efforts et d'engagements politiques pour instaurer une paix et une stabilité durables dans le pays. Toute partie insistant sur des lignes rouges politiques qui bloquent les engagements nécessaires doit aussi réfléchir au revers provoqué par la perte de vies innocentes.

Il est clair que le Conseil de sécurité n'a pas totalement atteint son objectif en adoptant à l'unanimité la

résolution 2401 (2018). La République de Guinée équatoriale appuiera et s'associera à toute autre initiative humanitaire visant à mettre définitivement fin aux souffrances du peuple syrien.

Je conclus mon intervention en renouvelant l'hommage que la République de Guinée équatoriale rend à M. Lowcock et à toute l'équipe humanitaire de l'ONU pour l'action infatigable et noble qu'ils sont en train de mener en Syrie afin de soulager le peuple syrien dans la situation humanitaire catastrophique qu'il connaît.

M. Dah (Côte d'Ivoire) : À l'instar des autres délégations, ma délégation voudrait souhaiter la bienvenue à S. E. M. Stef Block pour sa présence à New York et se féliciter de la tenue de la présente séance du Conseil de sécurité. Ma délégation remercie M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, pour son exposé éclairant sur la situation humanitaire en Syrie.

Comme nous le savons tous, la guerre en Syrie a engendré l'une des crises humanitaires les plus graves de l'histoire récente et continue d'avoir des conséquences dévastatrices sur la population syrienne. Mon pays reste préoccupé tout particulièrement par les attaques et les bombardements, y compris contre les hôpitaux et les infrastructures civiles, qui continuent de rythmer le quotidien des populations soumises à des déplacements forcés dans les régions d'Afrin, d'Edleb et de la Ghouta orientale. La Côte d'Ivoire, qui condamne ces actes, appelle les parties prenantes à prendre les mesures nécessaires afin de protéger les populations, les infrastructures civiles ainsi que le personnel humanitaire.

Un mois après son adoption à l'unanimité par les membres du Conseil de sécurité, la résolution 2401 (2018), qui avait suscité tant d'espoir, n'a pas connu la mise en œuvre escomptée, à notre plus grand regret. En effet, l'exigence d'une cessation immédiate des hostilités en vue de permettre l'acheminement, en toute sécurité et sans entrave, de l'aide humanitaire et des services connexes, de même que l'évacuation sanitaire des personnes gravement malades et des blessés, conformément au droit international humanitaire applicable, n'est toujours pas effective en dépit de nos efforts communs.

La poursuite des combats a poussé sur le chemin de l'exil des centaines de milliers de civils qui ont trouvé refuge dans des camps et des abris de fortune, dans lesquels les conditions de vie demeurent extrêmement difficiles. La Côte d'Ivoire appelle à nouveau à la

mise en œuvre effective de la résolution 2401 (2018) en vue de permettre la reprise de l'acheminement de l'aide humanitaire, y compris les évacuations sanitaires, dans les zones assiégées et les camps de déplacés, aux fins de soulager les souffrances des populations en détresse. Nous exhortons le Conseil à surmonter ses divergences et à faire preuve d'unité, en vue de la mise en œuvre effective de la résolution susmentionnée qui demeure plus que jamais d'actualité.

Ma délégation réitère sa conviction que la situation humanitaire ne connaîtra pas d'amélioration sans avancées significatives sur le terrain politique, les deux questions étant intimement liées. Mon pays invite donc les différentes parties à privilégier la voie du dialogue politique et à reprendre les pourparlers de paix dans le cadre du processus de Genève, conformément à la feuille de route établie par la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité.

M. Wu Haitao (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock de son exposé. La Chine salue les efforts intenses déployés par les organismes compétents des Nations Unies pour améliorer la situation humanitaire dans certaines régions de la Syrie.

Le conflit en Syrie est entré dans sa huitième année et il a infligé de terribles souffrances au peuple syrien. La situation humanitaire s'est récemment détériorée dans certaines régions du pays. La Chine exhorte toutes les parties en Syrie à accorder la priorité à l'avenir et au sort du pays ainsi qu'à la sécurité et au bien-être de son peuple, à mettre fin aux hostilités et à la violence sans plus tarder, à régler leurs différends par le dialogue et la concertation et à améliorer la situation humanitaire en Syrie aussi rapidement que possible.

Les convois humanitaires des Nations Unies ont désormais pu accéder à la Ghouta orientale pour fournir des secours aux habitants. La Chine se félicite des trêves temporaires établies par la Russie dans la Ghouta orientale et de l'ouverture d'un couloir humanitaire pour les civils syriens. Grâce aux efforts des parties concernées, des accords de cessez-le-feu ont été conclus et un grand nombre de civils ont pu être évacués par ce couloir. Étant donné les circonstances, il importe de continuer à recommander l'application de la résolution 2401 (2018) afin que la situation humanitaire dans des régions comme la Ghouta orientale puisse s'améliorer.

La Chine se félicite de la rencontre entre les Ministres des affaires étrangères de la Russie, de la

Turquie et de l'Iran à Astana, et elle félicite le Kazakhstan de l'accueillir. Nous espérons que la prochaine réunion des chefs d'État des trois pays et le prochain cycle de dialogue d'Astana contribueront à rétablir la dynamique du cessez-le-feu en Syrie et à appuyer les pourparlers de Genève. La communauté internationale doit continuer de soutenir le rôle de l'ONU en tant que principal médiateur et d'appuyer les efforts diplomatiques menés par l'Envoyé spécial De Mistura pour relancer le processus politique syrien.

La souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie doivent être respectées, et toutes les parties syriennes doivent être encouragées à parvenir à un règlement politique de la question syrienne sur la base d'un processus de paix pris en main et dirigé par les Syriens, et conformément à la résolution 2254 (2015), en vue d'alléger fondamentalement la situation humanitaire en Syrie et de continuer à progresser dans la lutte contre le terrorisme, comme mandaté par les résolutions du Conseil. Le Conseil de sécurité doit rester uni et parler d'une même voix sur la question de la Syrie. La Chine est prête à collaborer avec la communauté internationale et à contribuer de façon active et constructive au règlement politique de la question syrienne.

M. Orrenius Skau (Suède) (*parle en anglais*) : Comme le représentant du Koweït a déjà fait une déclaration commune en notre nom, mes remarques seront très brèves.

Il y a un mois, le Conseil a adopté par consensus la résolution 2401 (2018), en réponse aux appels à l'action assourdissants qui avaient été lancés, afin de remédier à la terrible situation humanitaire en Syrie. Aujourd'hui, nous avons entendu dans cette salle un engagement continu à avancer dans la mise en œuvre de cette importante résolution. Je voulais parler en dernier afin d'identifier des points de convergence. D'après le débat d'aujourd'hui, je crois qu'il y a un certain nombre de domaines essentiels sur lesquels il y a un large accord au sein du Conseil.

Premièrement, nous ressentons tous une grande déception et un sentiment d'insatisfaction et de frustration devant l'absence de mise en œuvre de la résolution. Bien qu'il y ait eu une augmentation limitée de l'accès des convois humanitaires, ce qui montre que des progrès sont possibles, il faut faire beaucoup plus. La résolution reste en vigueur et toutes les parties demeurent tenues de s'y conformer.

Deuxièmement, nous avons entendu une préoccupation commune au sujet de la poursuite des hostilités dans tout le pays, notamment l'offensive militaire en cours dans la Ghouta orientale. Ceux qui quittent la zone doivent le faire volontairement, avoir un droit de retour et pouvoir choisir un endroit sûr où aller. Dans le même temps, les convois d'aide humanitaire doivent continuer de soutenir ceux qui décident de rester.

Troisièmement, nous convenons que les efforts visant à renforcer la protection des civils doivent être intensifiés par l'ONU et ses partenaires, tant dans la Ghouta orientale que pour les personnes quittant la région ainsi que dans les centres d'hébergement collectifs. Je tiens à souligner que la prévention de la violence sexuelle et sexiste doit faire partie intégrante de ces efforts. Nous condamnons les attaques commises en février qui ont touché des établissements de santé.

De nombreux collègues ont également réaffirmé aujourd'hui que la résolution 2401 (2018) s'appliquait à l'ensemble du pays. Je voulais simplement mentionner notre préoccupation face à l'opération turque à Afrin et aux déclarations faites par la Turquie concernant l'expansion de ses opérations militaires dans le nord, au-delà d'Afrin. Nous sommes également préoccupés par la protection des civils fuyant Afrin, ainsi que par les conditions difficiles de ceux qui restent sur place. Nous appelons toutes les parties concernées, en particulier la Turquie, à assurer la protection des civils et à faciliter les livraisons d'aide à travers les frontières et les lignes de front, ainsi que la liberté de circulation des personnes déplacées.

La nécessité de la mise en œuvre intégrale de la résolution 2401 (2018) reste aussi urgente aujourd'hui que lorsqu'elle a été adoptée. Comme l'a dit l'Ambassadeur Alotaibi, nous ne ménagerons aucun effort pour faire progresser la mise en œuvre de la résolution 2401 (2018). Nous continuerons de travailler activement et sans relâche à cette fin et de faire preuve de créativité afin d'envisager d'autres mesures possibles, et restons prêts à convoquer à nouveau le Conseil à tout moment si la situation exige une nouvelle intervention de sa part. Nous sommes convaincus que l'unité du Conseil, aussi difficile qu'elle puisse être à réaliser, est le seul moyen de véritablement changer la donne sur le terrain et d'alléger les souffrances du peuple syrien. Pour notre part, même lorsque nous sommes terriblement frustrés, nous ne renoncerons jamais à essayer de faire changer les choses.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. Ja'afari (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : D'emblée, je tiens à adresser les condoléances du Gouvernement et du peuple de mon pays à mon collègue de la délégation de la Fédération de Russie à la suite de l'accident tragique qui a coûté la vie à des enfants dans le centre commercial de Kemerovo.

Il y a quelques minutes, je regardais la liste des États membres du Conseil de sécurité et je me suis rendu compte que deux – seulement deux – de ses 15 membres ont une ambassade à Damas. C'est pourquoi les déclarations des représentants de ces deux pays offrent la description la plus précise de la situation humanitaire dans mon pays. Ils ont fourni une évaluation objective et équitable de la situation sur place.

Fin 2016, ici même dans la salle du Conseil (voir S/PV.7834), nous avons annoncé une bonne nouvelle au peuple syrien, à savoir que le Gouvernement allait libérer l'est d'Alep des groupes terroristes armés, et en tant que Gouvernement, en tant qu'armée et en tant qu'État responsable, c'est exactement ce que nous avons fait. Nous avons aujourd'hui une autre bonne nouvelle à annoncer à notre peuple. En effet, l'heure est venue de libérer en totalité la Ghouta orientale de ces groupes terroristes armés. Nous déclarons que nous allons libérer le Golan, Afrin, Raqqa, Edleb et le reste de notre territoire occupé car, en tant qu'État, nous rejetons la présence sur notre territoire de tout groupe armé illégal ou puissance occupante, quelles que soient leurs excuses, à l'instar de tous les autres États représentés au Conseil. Ces victoires n'auraient pas été possibles si notre cause n'avait pas été pas juste. Elles n'auraient pas été possibles sans les sacrifices consentis par l'Armée arabe syrienne, l'apui de notre peuple et celui de nos alliés et amis.

Les faits découverts récemment grâce à la libération de la Ghouta orientale des groupes terroristes armés prouvent une fois de plus ce que nous disons au Conseil depuis le premier jour de la guerre terroriste mondiale menée par l'Arabie saoudite, le Qatar, Israël, la Turquie, les États-Unis, le Royaume-Uni et la France contre mon pays. Nous avons affirmé que les souffrances des Syriens sont le résultat des pratiques des groupes terroristes armés contre les civils. Les témoignages des dizaines de milliers de nos concitoyens qui ont quitté la Ghouta orientale soulignent que ces groupes continuent de les priver de liberté, de détruire leurs moyens de subsistance, de disperser leurs familles et de les empêcher

de quitter les zones contrôlées par l'État pour continuer de les utiliser comme boucliers humains. Ils ont saisi l'aide humanitaire pour la distribuer à leurs partisans ou la vendre aux civils à des prix exorbitants. Ils prennent également pour cible les couloirs de sécurité ouverts par le Gouvernement en tirant des balles et des obus de mortier, et ces attaques ont fait des dizaines de morts, notamment des frères palestiniens.

Nous avons observé un état d'hystérie ces derniers jours et semaines au Conseil, alors que le Gouvernement syrien cherche à exercer ses droits souverains, à combattre les groupes terroristes et à éliminer les terroristes en Syrie afin de rétablir la sécurité et la stabilité pour tous les Syriens et de mettre en œuvre les résolutions du Conseil en matière de lutte contre le terrorisme. Cet état d'hystérie prouve que les États qui appuient ces groupes terroristes n'ont jamais eu l'intention de mettre fin à la souffrance des Syriens. Ils ne cherchent qu'à perpétuer et prolonger leurs souffrances pour exercer un chantage à l'encontre du Gouvernement syrien, sur les plans politique et humanitaire, et sauver les terroristes d'une mort certaine. Je souhaite assurer aux parrains du terrorisme, dont certains sont présents dans cette salle, que le plan qu'ils promeuvent depuis sept ans a échoué. Leur plan consistait à nier que les groupes takfiristes islamistes sont des terroristes et à les présenter au contraire comme l'opposition syrienne modérée. Ce plan a échoué.

La Ghouta orientale n'est pas tombée, comme l'a affirmé ma collègue des États-Unis. Elle a été libérée de la même manière que nous avons libéré l'est d'Alep. C'est le terrorisme qui est tombé dans la Ghouta orientale, pas les civils. Comme l'a déclaré la représentante des États-Unis, aujourd'hui doit être une journée de honte pour les partisans et les parrains du terrorisme et des groupes terroristes. Ils soutiennent ces groupes terroristes depuis des années pour renverser le Gouvernement syrien par la force et laisser la place libre aux groupes takfiristes islamistes. Ces actes ont causé des souffrances considérables au peuple syrien, et j'en ai la preuve. Il y a deux jours, durant une réunion du Comité sénatorial des forces armées, dirigé par le sénateur Lindsey Graham, le Chef du commandement central, le général Joseph Votel, a déclaré que « la tentative de renverser le Gouvernement syrien par la force au profit d'un certain nombre de groupes d'opposition islamistes a échoué ».

À ce jour, le Conseil de sécurité a organisé 49 séances officielles pour débattre de la préten due situation humanitaire en Syrie, ainsi qu'un certain

nombre de réunions d'urgence informelles et de réunions organisées sous la formule Arria. Les membres du Conseil ont lu des rapports et entendu des exposés truffés de mensonges que de hauts fonctionnaires de l'ONU ont voulu présenter pour servir les politiques de certains pays occidentaux influents qui sont membres du Conseil et faire pression sur le Gouvernement syrien. Ces rapports et ces exposés sont complètement dénués de professionnalisme et d'objectivité. Ils ne prennent pas en compte les attaques contre la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne, notamment les attaques commises par la coalition internationale, dirigée par les États-Unis, et celles du régime turc et des forces d'occupation israéliennes. Ces mêmes parties cherchent également à fournir diverses formes d'appui aux groupes terroristes associés à Daech, au Front el-Nosra et à d'autres milices suscitées par ces pays.

Après 49 rapports et des centaines de réunions, d'exposés et des milliers d'heures de travail, certains pays refusent toujours de reconnaître que la crise humanitaire en Syrie est le résultat d'un investissement externe dans le terrorisme et de mesures coercitives unilatérales. Quarante-neuf rapports ont été publiés, et j'affirme aujourd'hui que mes paroles tombent dans les oreilles de sourds. Les Néerlandais disent que les belles fleurs ont des épines. Les Pays-Bas sont célèbres pour leurs fleurs. Peut-être que ce proverbe reflète la situation sur le terrain.

M. Lowcock a affirmé que le quartier de Kachkoul avait été frappé par un missile sans en préciser l'origine. Il a dit qu'il existait huit centres d'hébergement réservés à l'accueil des personnes qui ont quitté la Ghouta orientale. Il n'a pas mentionné les efforts que déploie le Gouvernement syrien pour héberger 150 000 civils qui ont quitté la Ghouta orientale. Il ne sait pas qui gère ces centres d'hébergement. Peut-être des extraterrestres prennent-ils en charge 150 000 civils. M. Lowcock a affirmé que l'ONU, ses partenaires et le Croissant-Rouge syrien viennent en aide aux habitants de la Ghouta. Il n'a fait aucune mention du Gouvernement. Si le Gouvernement n'a aucun rôle à jouer, pourquoi lui demander d'aider le Conseil? Pourquoi le Conseil demande-t-il son autorisation pour l'acheminement des convois humanitaires? M. Lowcock a affirmé que 153 000 personnes avaient quitté Afrin pour se rendre à Tell Rifaat du fait des opérations militaires. Qui a forcé 153 000 personnes à quitter Afrin? N'était-ce pas la Turquie qui les y a obligées? N'était-ce pas l'agression turque contre Afrin qui a obligé ces personnes à partir?

M. Lowcock n'a mentionné le Gouvernement syrien qu'une seule fois, pour dire qu'il avait approuvé une livraison d'aide humanitaire au camp de Roukban. Il n'a pas dit que ce sont les États-Unis qui sont à l'origine des obstacles empêchant le déploiement du convoi humanitaire en question. Les États-Unis occupent le camp de Roukban et la zone de Tanf. Faute de temps, je n'entrerai pas dans le détail. Je n'entrerai pas non plus dans une analyse détaillée du quarante-neuvième rapport du Secrétaire général (S/2018/243). Je ne citerai qu'un exemple pour prouver que le rapport manque d'objectivité et d'impartialité.

Le rapport consacre neuf paragraphes aux souffrances des civils dans la Ghouta orientale et aux dommages que les opérations militaires menées par le Gouvernement ont causés aux infrastructures, ainsi que l'affirme ce rapport – neuf paragraphes. En revanche, la situation de 8 millions de civils à Damas, le fait que les groupes terroristes ont tiré plus de 2 500 missiles sur la capitale, le fait que des milliers de personnes ont été tuées ou blessées et que des maisons, des hôpitaux et des cliniques ont été détruits ne méritent qu'une seule phrase dans ce rapport. Voici ce que le rapport dit :

« Des attaques contre les quartiers résidentiels de Damas lancées depuis la Ghouta orientale se sont également poursuivies au cours de la période considérée et ont entraîné des pertes parmi la population et des dégâts aux infrastructures civiles. » (S/2018/243, par. 8).

Nous espérons que l'ONU n'agira pas dans la Ghouta orientale comme elle l'a fait dans les cas précédents, à savoir ne fournir aucun appui aux zones libérées ou en voie de réconciliation. Nous espérons que l'ONU adoptera une attitude nouvelle, conforme à la Charte et au droit international, fondée sur une coordination et une coopération pleines et entières avec le Gouvernement de la République arabe syrienne, qui est la seule partie compétente pour protéger les Syriens et leur venir en aide. Nous espérons que l'ONU ne cèdera pas aux diktats de certains pays occidentaux influents au Conseil, diktats qui vont à l'encontre de l'action humanitaire, de la Charte et du droit international.

Rien que la semaine dernière, le Ministère syrien du commerce a distribué 4 000 tonnes de vivres aux civils qui quittent la Ghouta orientale. Je ne sais pas sur quelles sources le représentant de la France s'est appuyé pour ses affirmations, parce que la France n'a pas d'ambassade à Damas. Ses sources n'ont donc aucune crédibilité.

Un dernier point pour terminer : les États qui soutiennent le terrorisme ont ordonné aux groupes terroristes armés d'utiliser de nouveau des armes chimiques en Syrie. Je demande au Conseil de prêter attention à cette information. Ils leur ont demandé, comme ils l'ont déjà fait par le passé, de fabriquer des preuves accusant le Gouvernement syrien. Nous avons transmis cette information au Président du Conseil de sécurité hier. Selon ces informations, cette oeuvre théâtrale sera une production des services du renseignement de ces pays, et les premiers rôles seront tenus par les Casques blancs. Elle sera mise en scène par les médias étrangers et la représentation aura lieu, cette fois, dans les zones proches de la ligne de séparation dans le Golan syrien occupé. Les groupes terroristes utiliseront du gaz toxique contre les civils à Harra. Ensuite, les blessés seront transférés dans les hôpitaux de l'ennemi israélien pour y être pris en charge. On peut déjà imaginer les témoignages que donneront les médecins des forces d'occupation israéliennes.

Les informations que nous avons transmises évoquent également d'autres mises en scène dans les villages de Hbit et Qalb Laouzé, dans les faubourgs d'Edleb, où plusieurs émetteurs par satellite et experts étrangers ont été repérés. Cette fois-ci, la distribution inclura des femmes et des enfants d'un camp de déplacés situé à la frontière syro-turque. Une fois encore, ce sont là des informations sérieuses que je fournis au Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur la liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 13 h 15.